

Les dynamiques démographiques et territoriales en Midi-Pyrénées

Sommaire

INTRODUCTION

2

PARTIE 1 :

Les évolutions des allocataires au regard des évolutions de la population

5

Les évolutions démographiques

6

Les revenus

8

Les familles

11

PARTIE 2 :

Les nouveaux arrivants en Midi-Pyrénées

15

Région Midi-Pyrénées

16

Ariège

18

Aveyron

19

Haute-Garonne

20

Gers

21

Lot

22

Hautes-Pyrénées

23

Tarn

24

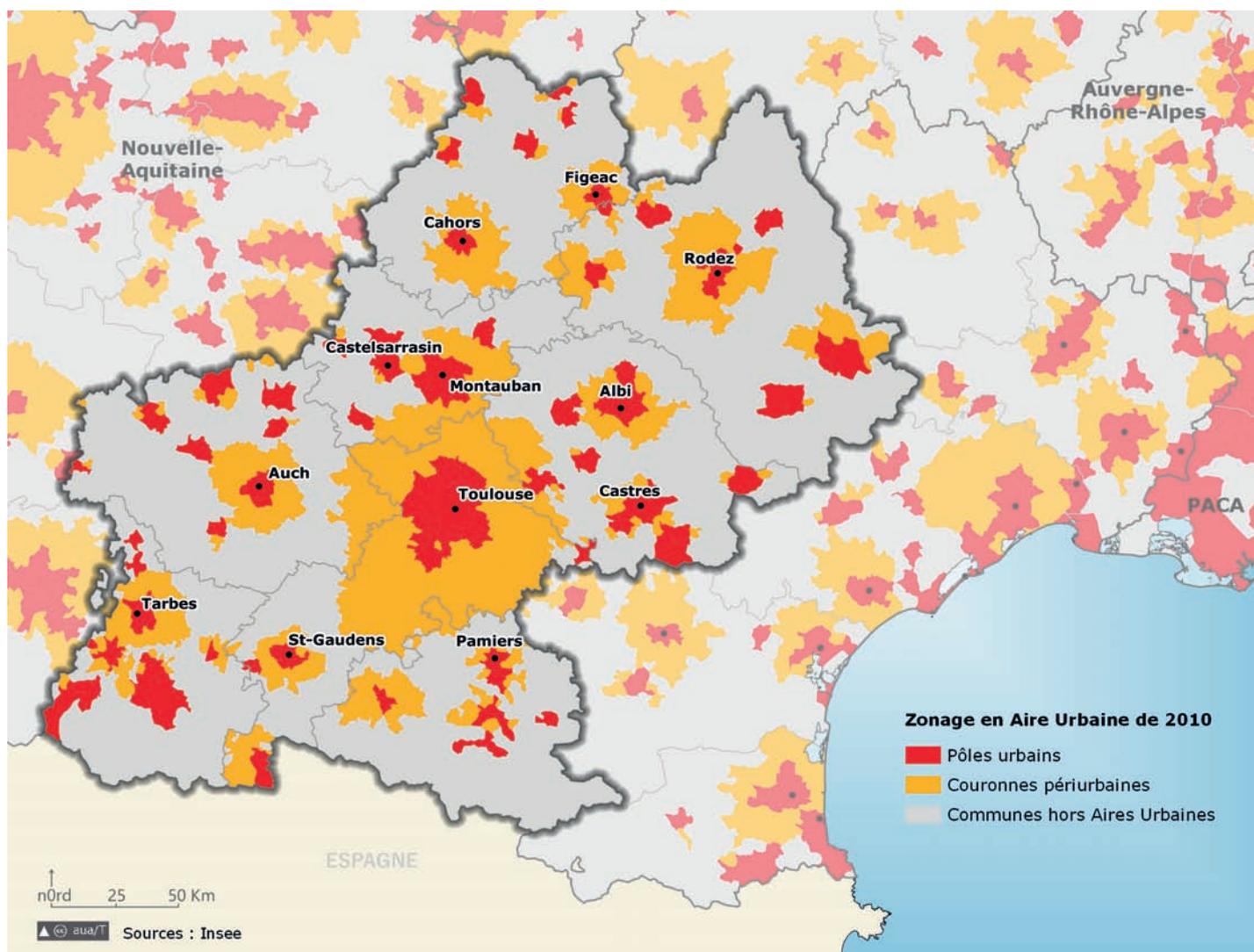
Tarn-et-Garonne

25

ANNEXES

26

INTRODUCTION



Selon l'INSEE, « une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. »

Précaution de lecture

Certaines aires urbaines dépassent les limites des départements. C'est le cas de celles de Toulouse, de Lannemezan, de Figeac. Dans ce cas, les communes appartenant à un autre département que celui de la ville centre n'ont pas été prises en compte dans les calculs. Elles ont intégré la catégorie « autre AU (autre Aire Urbaine) ».

Afin d'articuler leurs missions, de renforcer une expertise au service des politiques publiques et de la connaissance du territoire, les Caf de Midi-Pyrénées se sont engagées dans un partenariat d'étude avec l'aua/T. Il vise à mener conjointement la présente analyse sur les évolutions socio-démographiques et socio-économiques croisées avec les évolutions des allocataires, au sein des huit départements de Midi-Pyrénées.

Dans la première partie de l'étude, les dynamiques territoriales ont été analysées grâce aux données de l'Insee, de Pôle emploi et des huit Caf de Midi-Pyrénées pour en dégager des lignes de force, d'un point de vue démographique (structure de la population, fragilités économiques et sociales, famille) et à une échelle territoriale spécifique, celle des aires urbaines. L'intérêt de ces niveaux géographiques (définis statistiquement à partir des déplacements quotidiens entre lieu de travail et lieu de résidence), réside dans le fait qu'ils correspondent aux pratiques des habitants, à leur bassin de vie.

Dans un contexte d'urbanisation de la société, les aires urbaines, aujourd'hui, prennent de plus en plus de poids démographique, au détriment de zones

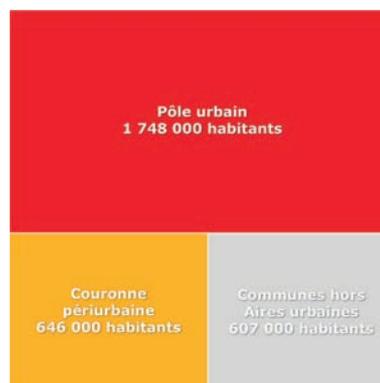
plus rurales qui voient, elles, leur poids s'affaiblir. Montrer ces évolutions à l'échelle de la région Midi-Pyrénées et les croiser avec les dynamiques des allocataires de la Caf permet de mettre en évidence des disparités territoriales : espaces attractifs, zones de déprise...

Toutefois, le poids des aires urbaines au sein des départements varie considérablement, ce qui influence les résultats présentés à cette échelle. Les phénomènes sont décryptés en fonction des indicateurs mobilisés.

La seconde partie de l'étude est consacrée à un portrait des allocataires entrants dans chacun des départements midi-pyrénéens. Ces mouvements sont caractérisés par la mutation géographique du dossier des allocataires d'une Caf à une autre.

Répartition de la population en Midi-Pyrénées

Les aires urbaines occupent 35 % du territoire de Midi-Pyrénées et 80 % de la population vit dans une aire urbaine, cette répartition varie d'un département à l'autre.



Source : Insee recensement 2015 ;
Traitement : aua/T.

Poids des aires urbaines dans leur département

| Département | Population | Poids de toutes les aires urbaines | Aire urbaine principale | Poids de l'aire urbaine principale |
|-----------------|------------|------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| Ariège | 152 499 | 69% | Pamiers | 23% |
| Aveyron | 279 169 | 62% | Rodez | 31% |
| Haute-Garonne | 1 335 103 | 97% | Toulouse | 93% |
| Gers | 190 932 | 51% | Auch | 22% |
| Lot | 173 400 | 53% | Cahors | 25% |
| Hauts-Pyrénées | 228 582 | 76% | Tarbes | 50% |
| Tarn | 386 543 | 74% | Albi | 26% |
| Tarn-et-Garonne | 255 274 | 75% | Montauban | 43% |

Source : Insee 2015.



PARTIE 1

Les évolutions des allocataires au regard des évolutions de la population

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'apporter un regard sur les dynamiques territoriales en croisant les données de l'Insee et celles de la Caf. Nous abordons les évolutions démographiques, la question des revenus et celle des familles.

Quelles sont les sources mobilisées ?

- les fichiers des allocataires des Caf 09, 12, 31, 32, 46, 81 et 82 ;
- les données Insee des recensements de la population 2010 et 2015 ;
- les données du Fichier localisé social et fiscal 2014.

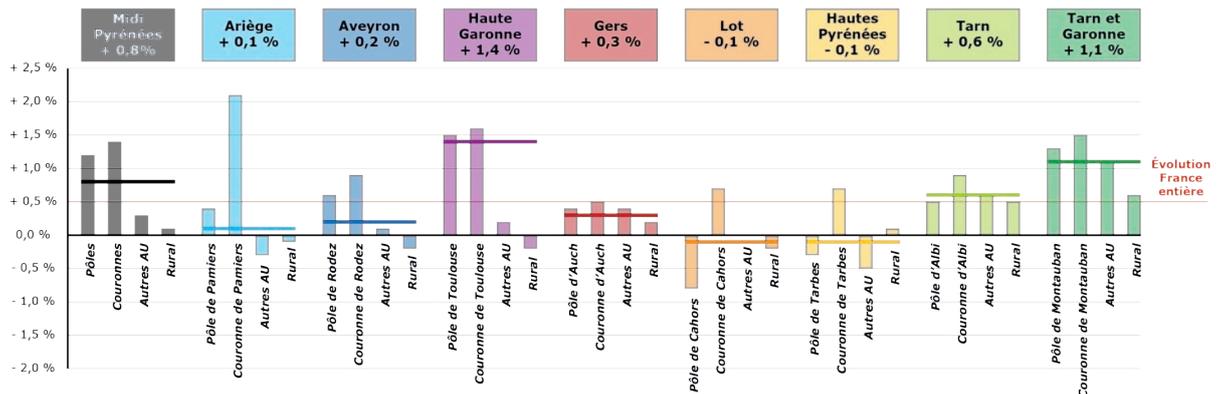
LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Les aires urbaines, et plus particulièrement leur couronne, portent le dynamisme démographique des départements. Quelle que soit la situation démographique du département (croissance, stabilité ou perte d'habitants), les couronnes

continuent à gagner au moins 0,5 % d'habitants par an. A partir de ces aires urbaines, la croissance de la population se diffuse le long des grands axes de circulation (A61, A62, A64).

Les évolutions annuelles de population au sein des départements

Source : Recensements de la population 2010 et 2015, Insee. Traitement : aua/T.



Depuis le début des années 1990, la situation démographique s'est améliorée dans l'ensemble des territoires : dans les espaces ruraux, l'érosion de population constatée jusque-là a eu tendance à se résorber et les territoires déjà « en croissance » ont accéléré leur dynamique. Sur la période récente (2010-2015), deux départements connaissent une dynamique

démographique soutenue (de plus de 1 % par an) : la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne. Le Tarn est dans une situation intermédiaire tandis que les autres départements ont une évolution faible (Ariège, Aveyron et Gers) voire négative (Hautes-Pyrénées et Lot). De manière générale, les principaux pôles urbains, comme leur couronne, ont gagné des habitants du fait d'un solde naturel positif et de l'accueil de nouveaux arrivants (voir en annexe). Seuls les pôles urbains de Cahors et de Tarbes ont perdu des habitants, au bénéfice de leur couronne, cumulant faible attractivité résidentielle et augmentation du nombre de décès. Dans les territoires ruraux, les évolutions sont disparates au sein d'un même département et d'un département à l'autre. Les espaces

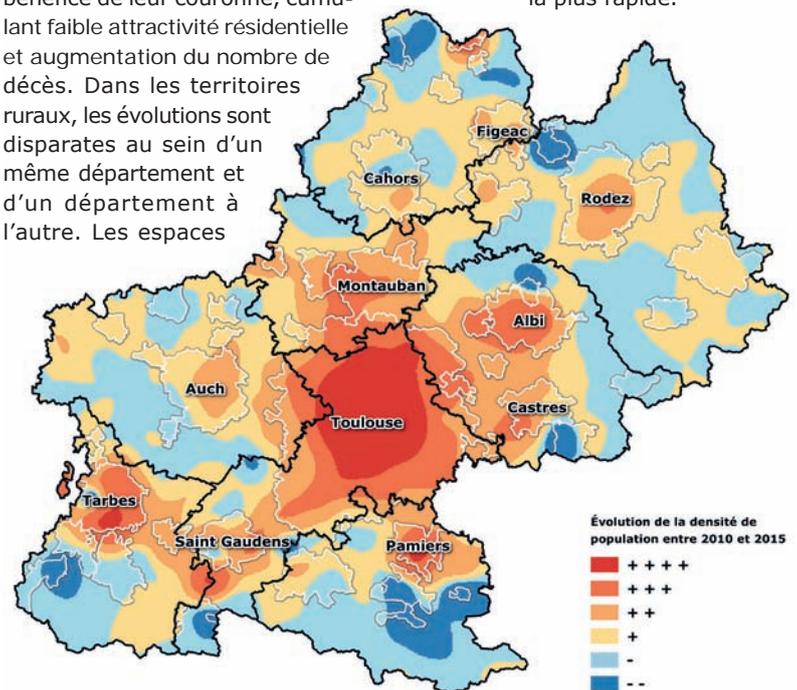
ruraux de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne et du Lot perdent de la population, tandis que ceux du Tarn et du Tarn-et-Garonne ont une croissance de plus de 0,5 % par an. Le dynamisme démographique se porte également le long de couloirs d'urbanisation autour de la métropole toulousaine, en suivant les principaux axes routiers, ceux vers Montauban, Albi et Saint-Gaudens étant les plus dynamiques. Ces effets d'axes entraînent des dynamiques périurbaines, territoires où la croissance démographique est la plus rapide.

Tarn-et-Garonne

Le département a connu sur la période 2010-2015 une croissance de 1,1 % de la population, la deuxième plus importante de Midi-Pyrénées. La quasi-totalité du département est sous l'influence de l'urbanisation de Toulouse et de Montauban et profite ainsi d'un dynamisme démographique. En effet, le couloir d'urbanisation entre Toulouse et Montauban dessine un vaste ensemble périurbain qui connaît une croissance démographique relativement intense, comme, dans une moindre mesure, ceux entre Montauban et Agen et entre Montauban et Cahors. La Caf recense une évolution annuelle de 0,7 % du nombre de personnes couvertes, entre 2014 et 2016, dans le sillage de celle observée par l'Insee.

Tarn

Le phénomène de couloir d'urbanisation joue également dans le Tarn, et le dynamisme démographique d'abord urbain concerne aussi les espaces ruraux situés à l'intérieur d'un triangle formé par Toulouse, Albi et Castres. Cependant, il existe dans le département des territoires urbains (Carmaux, Mazamet) en recul démographique, de manière structurelle en raison de leur déprise économique (Mazamet a perdu 0,26 % d'habitants par an et Carmaux 0,67 %). Les territoires ruraux du nord et de l'est sont également en recul, du fait du vieillissement de leur population. Les personnes couvertes par la Caf connaissent une augmentation moyenne de +1,4 % entre 2014 et 2016, soit une croissance supérieure à celle de la population générale. Le profil des nouveaux arrivants constitue certainement un élément d'explication : étudiants (6,9 % par an d'étudiants supplémentaires entre 2010 et 2015) et familles.

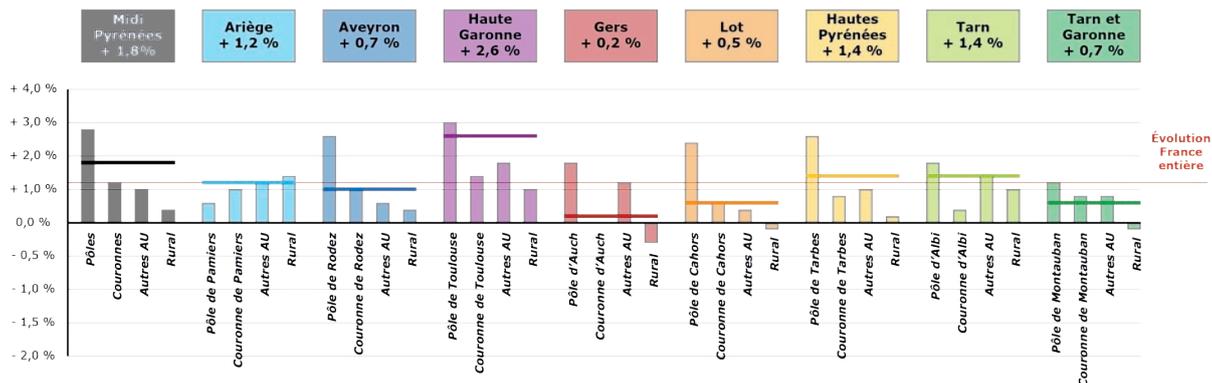


En Midi-Pyrénées, le nombre de personnes couvertes par les Caf augmente plus vite que la population (respectivement + 1,8 % par an et + 0,8 % par an). Leur croissance est plus intense au sein des aires urbaines. Ce sont les pôles urbains qui concentrent leur progression

et non les couronnes, à l'inverse de ce qui est observé pour la population. Les écarts de taux de couverture entre départements relèvent de plusieurs facteurs : vieillissement de la population, présence d'étudiants ou difficultés économiques des territoires.

L'évolution annuelle des personnes couvertes¹ par la Caf entre 2014 et 2016

Source : Caf 2014 - 2016



L'évolution des personnes couvertes par la Caf est globalement plus élevée que celle de la population générale : elle connaît un rythme de 1,8 % par an entre 2014 et 2016 en région Midi-Pyrénées quand la population augmente de 0,8 % par an entre 2010 et 2015. Seuls les départements du Gers et du Tarn-et-Garonne voient leur nombre de personnes couvertes augmenter moins vite que leur population. En 2016, la mise en place de la prime d'activité a concerné, en Midi-Pyrénées, 27 370 nouveaux allocataires, soit 60 % des 44 950 allocataires supplémentaires entre 2014 et 2016.

Contrairement à celle de la population, la croissance des personnes couvertes est plus intense dans les pôles urbains principaux, notamment là où se concentre l'offre en logements sociaux. Les couronnes de ces pôles urbains connaissent, quant à elles, une augmentation modérée du nombre de personnes couvertes (pour celles de Pamiers, Rodez et Toulouse), voire faible (pour celles d'Albi et Auch). C'est dans les territoires ruraux, les plus impactés par le vieillissement de la population, que la population couverte augmente le moins — ou diminue dans le Lot et dans le Gers. Selon les départements, entre une personne sur trois et une personne sur deux sont couvertes par la Caf. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la différence du taux de couverture de la population entre les huit Caf de Midi-Pyrénées. La composition de la

population est un facteur déterminant. La part importante de jeunes de 15 à 29 ans sur le territoire toulousain, étudiants pour la plupart, souvent allocataires de la Caf pour l'accès au logement, explique un taux de couverture particulièrement élevé. A l'inverse, les taux les plus faibles apparaissent dans les territoires les plus marqués par le vieillissement de la population : le Gers, le Lot et l'Aveyron. Le taux de couverture est le plus important dans les départements où la croissance démographique est la plus intense.

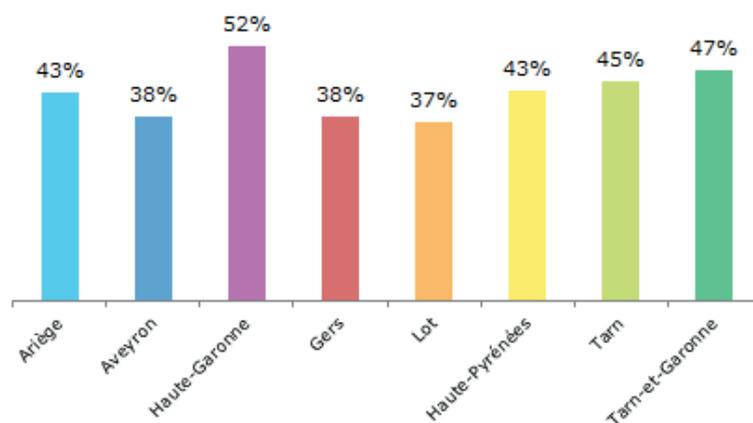
On observe dans les Hautes-Pyrénées une croissance nulle du nombre d'ha-

bitants tandis que les personnes couvertes ont connu entre 2014 et 2016 une évolution de 1,4 % par an et un taux de couverture moyen. La difficulté économique que connaît le département depuis la crise économique de 2008 et une difficulté à rebondir depuis expliquent sans doute cet écart (sur la période 2014-2016, le département a perdu presque 2,5 % des emplois quand les autres départements en ont gagné) ainsi que l'augmentation du nombre d'étudiants (+ 1 % d'étudiants par an entre 2010 et 2015). Le nombre d'allocataires à bas revenus a également connu une forte hausse.

1. Les personnes couvertes par la Caf recouvrent l'ensemble des membres d'un foyer allocataire ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou ayant perçu au cours de l'année, une prestation versée en une seule fois.

Le taux de couverture par département

Source : Caf 2016



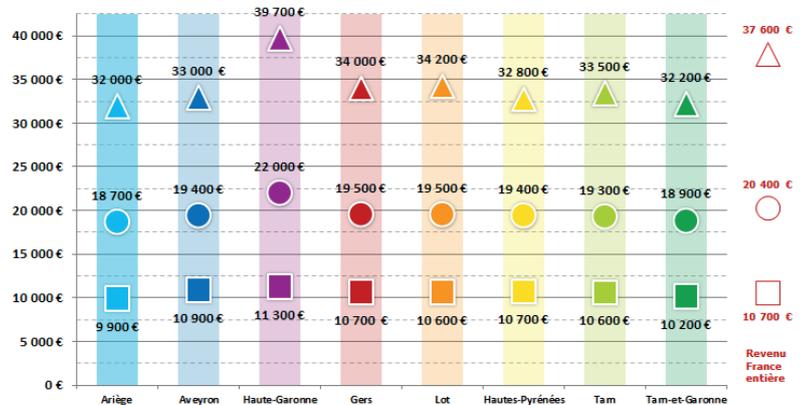
LES REVENUS

Le revenu des habitants des aires urbaines principales influence le niveau de revenu observé à l'échelle du département, du fait du poids démographique de l'aire urbaine. Les habitants de la Haute-Garonne ont un niveau de revenus bien plus élevé que ceux des autres départements, grâce au dynamisme économique du territoire toulousain et à la présence d'emplois liés aux fonctions métropolitaines.

- 10 % des ménages les plus aisés ▲
- 50 % des ménages ont des revenus supérieurs à ce niveau de revenus ●
- 10 % des ménages les plus pauvres ■

Les niveaux de revenus par décile par unité de consommation²

Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA,



Le département de la Haute-Garonne se distingue très nettement de tous les autres départements par son niveau de revenus élevé, quelle que soit la tranche de revenus observée (premier et neuvième décile ainsi que revenu médian). Les deux départements de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne se démarquent par un niveau de revenus inférieur, avec un revenu médian en-dessous de 19 000 euros par unité de consommation.

Une corrélation entre les niveaux de revenus du département et ceux de l'aire urbaine principale se dégage. Ainsi, le profil favorable de l'aire urbaine de Toulouse conditionne celui du département de la Haute-Garonne. Pamiers et Montauban, dont le revenu médian des habitants est parmi les plus faibles des agglomérations de la région, conditionnent de la même manière le profil de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne.

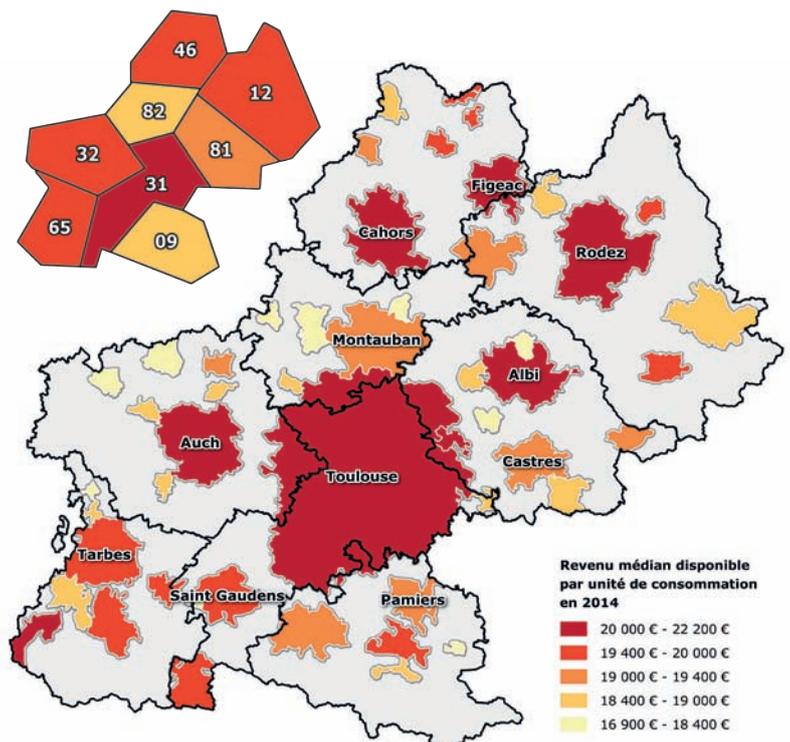
De manière générale, les aires urbaines qui accueillent les fonctions administratives bénéficient de ressources plus importantes que les autres : ainsi les ménages de Foix ont un revenu médian supérieur à ceux de Pamiers, pourtant aire urbaine la plus peuplée du département.

La population lotoise se hisse au deuxième rang départemental en matière de niveau de revenus. Le département se caractérise par deux agglomérations aux revenus particu-

lièrement élevés, Figeac du fait de la présence de l'activité aéronautique et Cahors qui tire des revenus du tourisme et de l'activité viticole. Le Gers dont le revenu médian est égal à celui du Lot, bénéficie de l'influence du pôle d'emploi toulousain et de la présence d'une activité aéronautique, mais les disparités de revenus entre territoires y sont très fortes, notamment entre l'est et l'ouest du département. C'est également le cas du Tarn.

Le revenu médian des aires urbaines

Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA.



2. L'Insee mesure les niveaux de revenu de deux façons distinctes : le revenu déclaré constitué des ressources mentionnées dans la déclaration de revenus et le revenu disponible constitué de ces ressources, de celles issues du patrimoine, des prestations sociales, net des impôts directs. Le revenu disponible que nous observons ici se rapproche des véritables ressources dont disposent les ménages. L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Haute Garonne

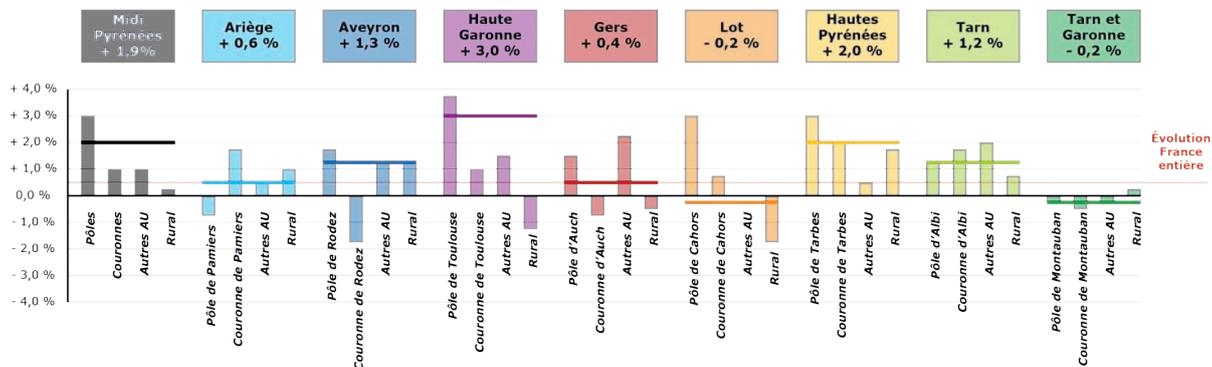
Les ménages de la Haute-Garonne disposent des revenus les plus élevés, avec un revenu médian de 22 000 €/UC par an quand celui des autres départements ne dépasse pas 20 000 €/UC par an. Autres indicateurs notables : les parts d'allocataires au RSA et à la PPA font également partie des moins élevées de la région Midi-Pyrénées. Le dynamisme du pôle économique toulousain en est l'explication. Cette situation générale ne doit pas masquer l'existence de territoires en souffrance et d'écarts de revenus importants. Ainsi, les 10 % les plus riches ont des revenus 3,5 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres, soit le rapport le plus élevé de Midi-Pyrénées. L'évolution des allocataires à bas revenus y est également la plus forte, avec une augmentation de 2,6 % en deux ans. La croissance de la population étudiante particulièrement importante ces dernières années peut sans doute expliquer en partie cette croissance.

En règle générale, les personnes couvertes à bas revenus augmentent plus rapidement dans les pôles urbains. Sur les autres types de territoires les situations sont contrastées. Les allocataires bénéficiant des

prestations de solidarité et d'insertion (RSA et PPA) sont plus représentés dans les pôles urbains que dans les couronnes, et cette situation est plus marquée dans les petites aires urbaines.

L'évolution des personnes couvertes à bas revenus entre 2014 et 2016³

Source : Caf 2014 - 2016



Les allocataires bénéficiant des prestations de solidarité et d'insertion

Les évolutions des personnes couvertes à bas revenus sont relativement proches de celles des personnes couvertes sans distinction de ressources sur tous les types de territoires, même si elles sont toutes plus rapides. Trois départements se distinguent : le nombre de personnes couvertes à bas revenus diminue dans le Tarn-et-Garonne et dans le Lot et a une croissance moins rapide que la population de référence dans l'Ariège. Par ailleurs, le nombre de personnes couvertes à bas revenus connaît une croissance plus importante dans les pôles sauf dans le Tarn-et-Garonne, le Tarn et l'Ariège.

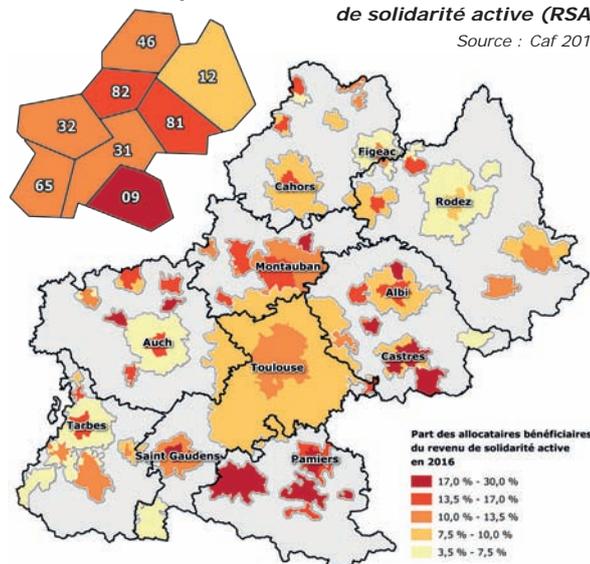
La part des allocataires bénéficiaires du RSA varie entre 12 % et 15 % d'une Caf à l'autre. Seules se distinguent celle de l'Ariège avec une part qui atteint 20 % et celle de l'Aveyron avec une part inférieure à 10 %. Les bénéficiaires du RSA se concentrent particulièrement dans les petites unités urbaines : Castres, Mazamet, Foix, Saint-Girons, Pamiers... C'est dans

la couronne des pôles urbains que le taux est le moins élevé, notamment à Tarbes, Rodez, Figeac et Auch où il est inférieur à 7 %.

La prime d'activité permet aux ménages en activité de bénéficier d'un complément de revenus, y compris pour ceux âgés de 18 à 25 ans. Entre 20 et 25 % des ménages allocataires bénéficient de cette prime d'activité, soit aux alentours de 9 points de plus que ceux qui perçoivent le RSA. Comme pour le RSA, les allocataires bénéficiant de la PPA sont plus représentés dans les petites unités urbaines, et dans le département de l'Ariège.

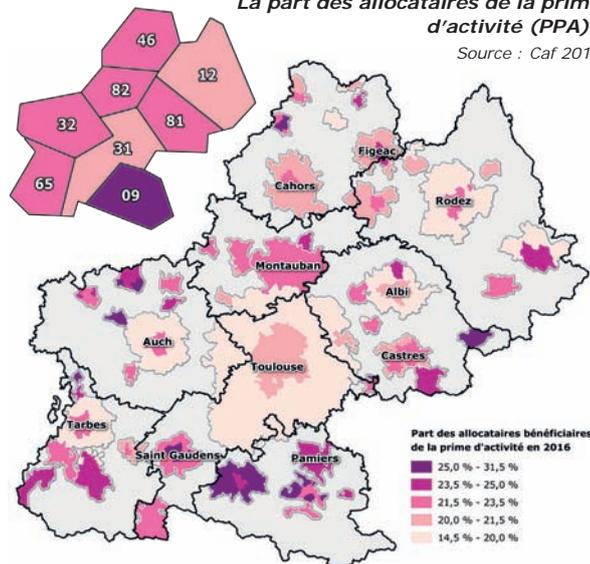
La part d'allocataires bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA)

Source : Caf 2016



La part des allocataires de la prime d'activité (PPA)⁴

Source : Caf 2016



3. Pour chaque foyer d'allocataire on calcule un niveau de revenus par unité de consommation en divisant le total de ses revenus par un coefficient de pondération qui tient compte du nombre de personnes présentes au foyer. Les personnes couvertes à bas revenus ont un niveau de ressources inférieur au seuil de bas revenus (1 045 euros en 2016) défini au niveau national, soit 60 % du revenu médian.

4. La Prime d'activité (entrée en vigueur en 2016) est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Cette prestation a remplacé le volet "activité" du RSA ainsi que la prime pour l'emploi.

Ariège
Le niveau de revenus des ménages de l'Ariège est de 18 686 €/UC par an soit 1560 € par mois, le moins élevé de Midi-Pyrénées. La part des allocataires RSA atteint 20 % des allocataires de la Caf. Les allocataires bénéficiant de la prime d'activité représentent une part importante des allocataires dans toutes les agglomérations. Si l'évolution des allocataires à bas revenus est modérée, elle n'en reste pas moins positive (sauf dans le pôle urbain de Pamiers). Les indicateurs montrent un département impacté par les fragilités économiques et sociales.

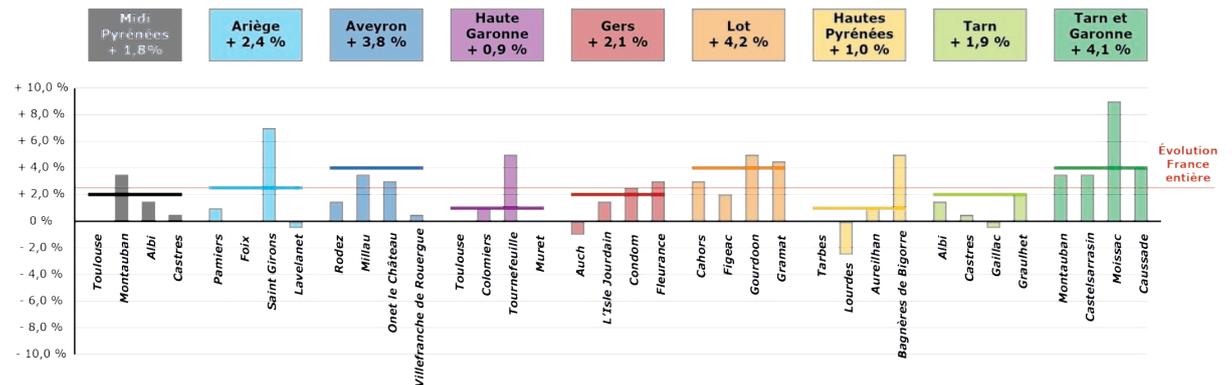
LES REVENUS (suite)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est corrélée à celle de la population, excepté dans les territoires touchés par des difficultés économiques. Les territoires qui perdent des demandeurs d'emploi sont rares et renvoient à

des situations différentes : une forte croissance économique, comme à Toulouse, qui se diffuse sur les communes périurbaines, ou une diminution de la population, comme dans l'est des Hautes-Pyrénées.

Les évolutions annuelles du nombre de demandeurs d'emploi⁵

Source : Demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi par catégories A, B, C, par commune 2014-2017, Pôle emploi-Dares.



Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi diffèrent significativement d'un département à l'autre. Avec plus de 4 % par an de demandeurs d'emploi supplémentaires entre 2014 et 2017, le Tarn-et-Garonne et le Lot sont les plus impactés. La Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées connaissent une évolution minimale, inférieure à 1 % par an. Cette moyenne masque des différences importantes entre territoires, au sein du département. Globalement, la demande d'emplois évolue fortement là où la population

augmente rapidement : les agglomérations de Toulouse, de Montauban, d'Albi, de Tarbes... Cependant d'autres espaces se distinguent par des évolutions contraires : les environs de Millau, de Cahors, de Saint Giron, le nord du Gers et le nord-ouest de l'Aveyron voient leur nombre de demandeurs croître quand la population évolue peu. L'accroissement du nombre de demandeurs s'explique alors par une baisse de l'activité économique. Les résultats font apparaître deux cas de figure. D'une part, les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ont une demande d'emplois qui évolue

lue surtout dans les pôles urbains, même si ce n'est pas toujours dans la ville centre (comme à Lourdes ou à Toulouse). D'autre part, une demande d'emplois plus diffuse est observée dans les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers et du Lot, départements moins urbanisés. Quelques grands secteurs connaissent un recul du nombre de demandeurs d'emploi. Il s'agit avant tout de l'axe Toulouse-Saint-Gaudens, le long de l'autoroute A64, de l'ouest des Hautes-Pyrénées et de l'est de l'Ariège.

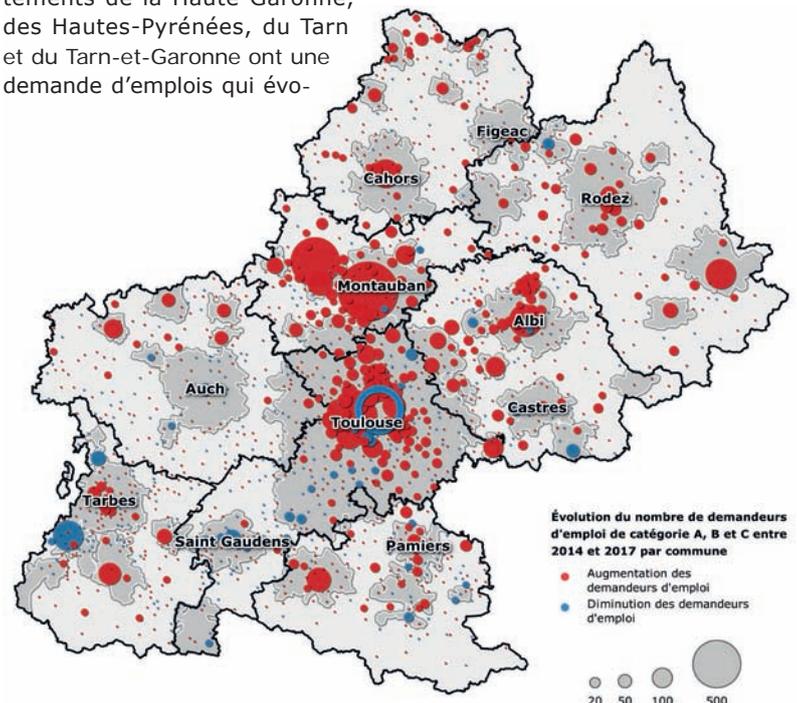
5. Les demandeurs d'emplois sont les personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C).

Gers

Au sein du département, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est plus forte dans les villes du nord et de l'ouest, alors même que le nombre d'habitants stagne voir recule sur ce secteur. Une activité agricole encore très présente et en difficulté peut expliquer cette situation. Les territoires du sud et de l'est qui sont sous l'influence toulousaine connaissent des évolutions modestes du nombre de demandeurs d'emploi. De même, les allocataires bénéficiant de la PPA ou du RSA sont plus représentés dans les unités urbaines du nord et de l'ouest.

Lot

Le département du Lot se caractérise par une augmentation plus rapide du nombre de demandeurs d'emploi que de sa population. Les évolutions révèlent un secteur au nord du département particulièrement concerné par la hausse des demandeurs d'emploi, secteur pourtant en recul démographique. Le pôle urbain de Cahors concentre également une augmentation de la demande d'emploi. Par contre, à l'est du département, le bassin d'emplois de Figeac est peu affecté, certaines communes y connaissent un recul de la demande d'emplois.

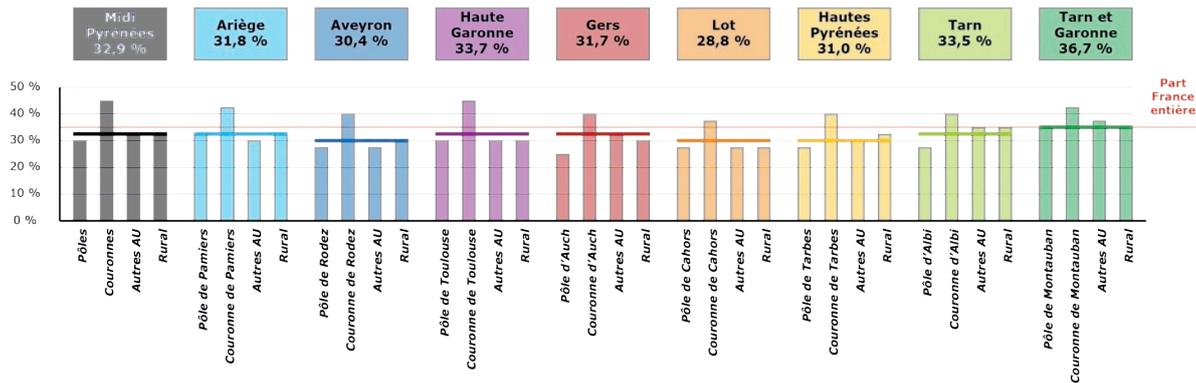


LES FAMILLES ⁶

Les ménages avec enfant(s) sont surreprésentés dans les communes périurbaines. A l'inverse, la part de ces familles est moins importante dans les pôles urbains, au profit des personnes seules (personnes âgées, étudiants...).

La part des familles parmi les ménages

Source : INSEE RP2014

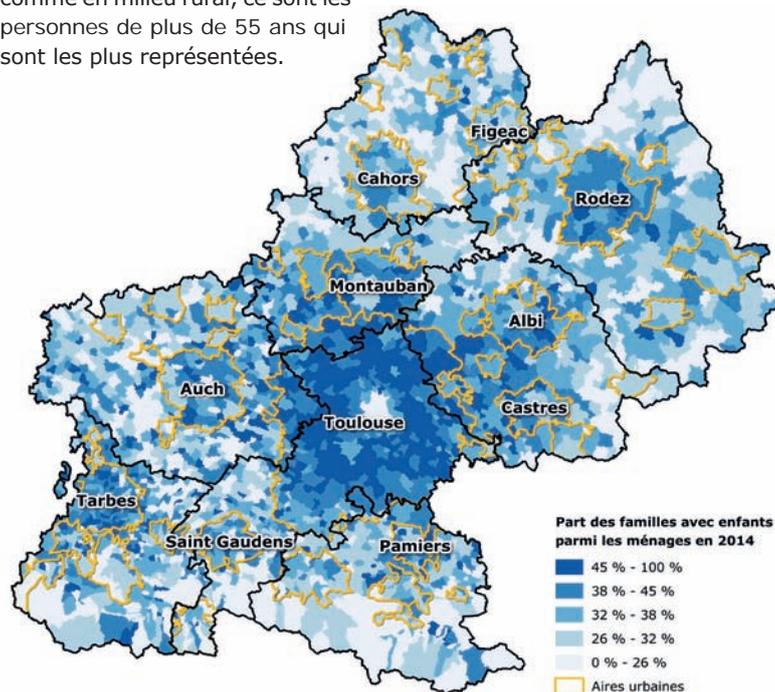


Un ménage sur trois en Midi-Pyrénées est une famille avec enfant(s). La proportion de ces familles est un peu plus importante dans le Tarn-et-Garonne, le Tarn et la Haute-Garonne que dans les autres départements. Ils présentent des taux compris entre 33,7 et 37%, quand ils sont inférieurs à 33 % ailleurs.

Quel que soit le département, les familles sont particulièrement présentes dans les couronnes périurbaines ; leur part dans l'ensemble des ménages oscille entre 40 et 50 % sur ce type de territoire. Cette concentration illustre les logiques résidentielles des familles et les phénomènes de périurbanisation.

Les axes d'urbanisation, notamment entre Toulouse et Montauban et entre Toulouse et Albi, sont également des espaces de surreprésentation des familles.

C'est dans les pôles urbains que les familles avec enfant(s) sont les moins représentées au profit des personnes seules. Les pôles urbains de Toulouse et, dans une moindre mesure, d'Albi et de Tarbes accueillent une part importante de jeunes, dont une majorité d'étudiants. Dans les petites aires urbaines telles Auch, Cahors, Castres... comme en milieu rural, ce sont les personnes de plus de 55 ans qui sont les plus représentées.



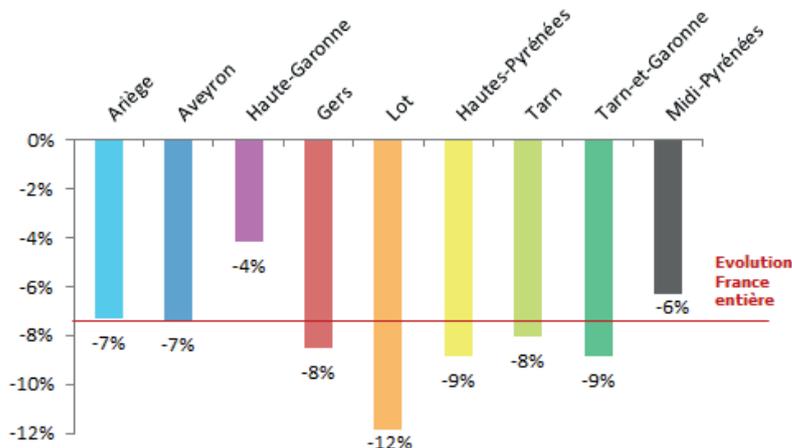
6. Les familles recourent ici l'ensemble des ménages avec enfant(s) qu'ils soient un couple avec enfant(s) ou une famille monoparentale. Pour l'Insee, tout ménage composé d'un enfant et de son ou ses parent(s) constitue un ménage avec enfant(s). Pour la Caf, une famille est constituée d'un foyer allocataire avec enfant(s) à charge au sens de la législation familiale (enfants ouvrants droit à au moins une prestation du mois de naissance aux 25 ans).

LES FAMILLES (suite)

7. La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant est versée aux familles à partir de la naissance ou de l'adoption d'un enfant. Elle comprend plusieurs prestations : la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base et le complément libre choix du mode de garde, la prestation partagée d'éducation.

Evolution 2014-2016 du nombre de familles allocataires de la PAJE⁷

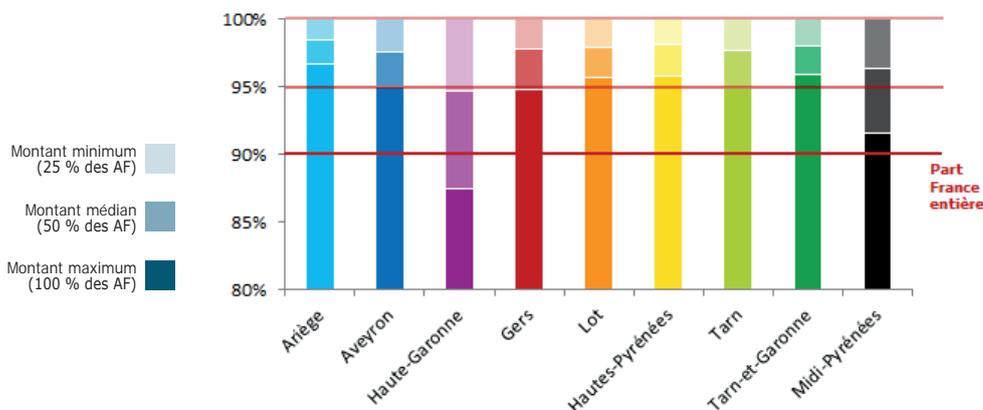
Source : Caf 2016



Dans tous les départements, le nombre de familles bénéficiaires de la PAJE diminue, allant de - 4 % en Haute-Garonne à - 12 % dans le Lot. Cette diminution s'explique en partie par la baisse de la natalité. Ainsi dans les Hautes-Pyrénées par exemple, on recense 2 110 naissances en 2014 et 1 910 en 2016. Ce recul s'explique également par l'évolution de deux composantes de la Paje : l'abaissement des plafonds de l'Allocation de Base (dont bénéficient près de 80 % des allocataires Paje) au 1er avril 2014 et le remplacement du Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA) par la Prestation Partagée de l'Education de l'Enfant (PreParE) au 1er janvier 2015 (obligation nouvelle de partage de droits entre parents).

Répartition par tranches des bénéficiaires de l'allocation familiale

Source : Caf 2016



Le montant mensuel de l'Allocation Familiale (AF) varie selon le nombre d'enfant(s) à charge. Depuis juillet 2015, ce montant est également modulé selon les ressources du foyer. Globalement, plus de 95% des familles bénéficiaires de l'allocation familiale ont un droit au montant maximum. Les variations d'un département à l'autre sont très minimales (entre 95 et 97 %), seule la Caf Haute-Garonne, département au niveau de revenus plus élevé, se différencie avec une part de familles bénéficiaires du montant maximum de 87 %.

Hautes-Pyrénées

31% des ménages sont une famille avec enfant(s), soit un peu moins de la moyenne de Midi-Pyrénées. Ces familles se concentrent au sein de l'aire urbaine de Tarbes ; sa couronne périurbaine en accueille plus de 40 %. C'est d'ailleurs sur ces territoires que la croissance démographique est la plus intense.

A l'échelle du département, le nombre d'allocataires de la PAJE a diminué de 9 %, passant de 6 100 à 5 700 entre 2014 et 2016. Le département perd des familles allocataires, comme tous les autres départements de Midi-Pyrénées.

Aveyron

22 % des familles avec enfant(s) sont des familles monoparentales en Aveyron, soit la plus faible part observée en Midi-Pyrénées : cette proportion s'échelonne entre 25 % et 29 % dans les autres départements. En Aveyron, les familles monoparentales sont particulièrement peu représentées dans les territoires les plus ruraux et dans la couronne périurbaine de Rodez.

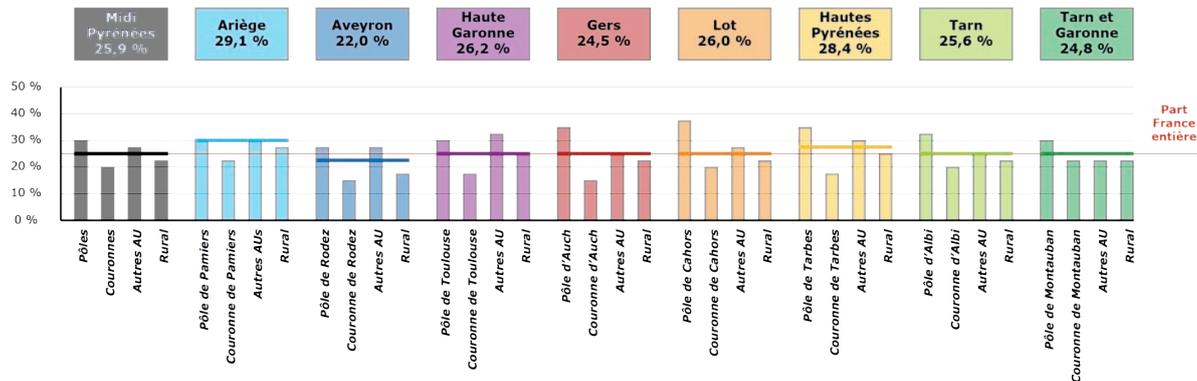
Si elles sont moins représentées en Aveyron, les familles monoparentales y sont plus pauvres que dans les autres départements. Ce résultat est d'autant plus surprenant, que l'Aveyron semble être le département le moins touché par la pauvreté monétaire : seulement 9 % d'allocataires du RSA, taux largement inférieur aux autres départements de la région.

Les familles monoparentales sont sous-représentées dans les couronnes périurbaines, contrairement aux autres ménages avec enfant(s). Au-delà de cette observation, la présence de ce

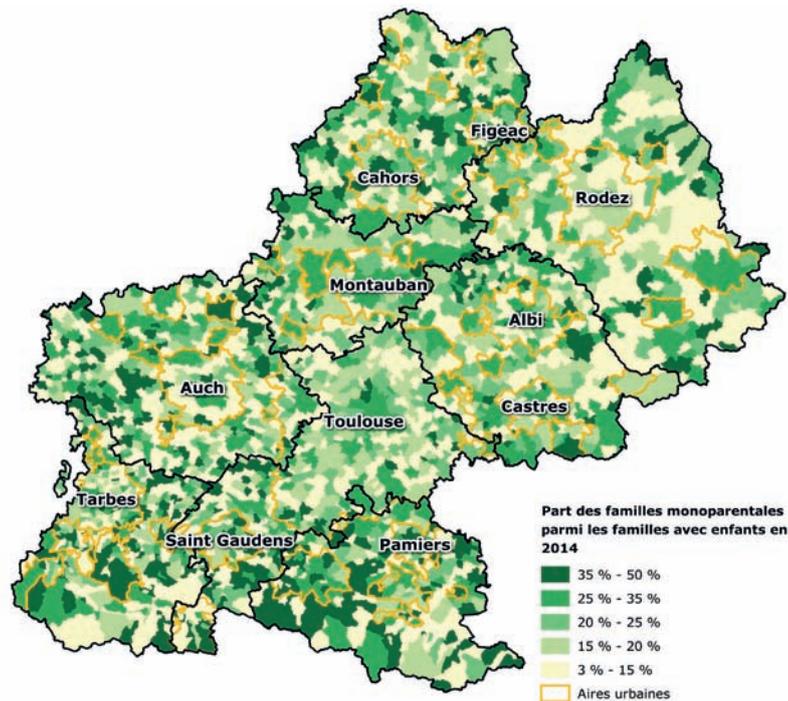
type de famille ne présente pas de spécificité territoriale. Ces dernières sont particulièrement touchées par la pauvreté : une sur trois a des revenus inférieurs au seuil de bas revenus.

La part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s)

Source : INSEE RP 2014



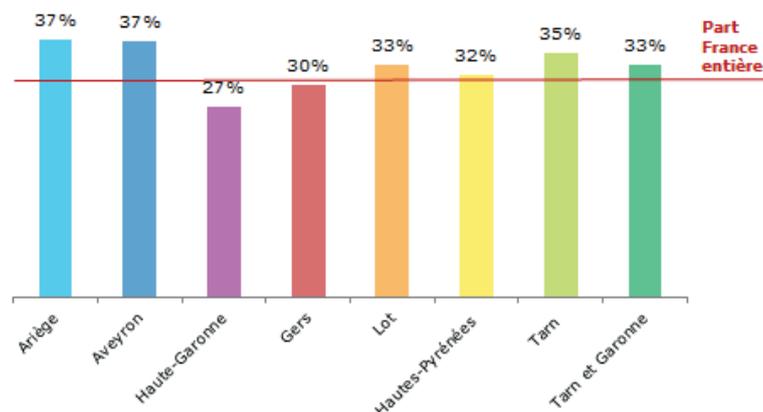
Les familles monoparentales sont présentes dans tous les types de territoires, même si une légère concentration est observée, dans les territoires les plus urbains, là où le logement est le plus abordable, grâce à la présence d'une offre en logement locatif social. Au niveau régional, elles représentent autour de 25 % des familles. Seuls les départements de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées se démarquent avec des taux plus élevés de respectivement 29,1 % et 28,4 %. Dans plus de 80 % des cas, ces familles sont constituées d'une femme seule avec enfant(s). Souvent inactives, à temps partiel ou moins rémunérées que les hommes, elles sont plus fréquemment en situation de pauvreté.



Pour une famille monoparentale avec un seul enfant, le seuil de pauvreté se situe à 1 320 euros par mois en 2015. Près d'une famille sur trois a des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Ces familles vivent généralement avec un seul revenu pour le ménage, ce qui explique en grande partie cette situation. En Haute-Garonne, département presque entièrement sous l'influence économique du pôle de Toulouse, les familles monoparentales sont moins souvent pauvres. L'Aveyron et l'Ariège, départements parmi les plus exposés aux problèmes d'accessibilité de l'emploi, sont les plus marqués par la pauvreté de ces familles

Le taux de pauvreté des familles monoparentales par département

Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA,

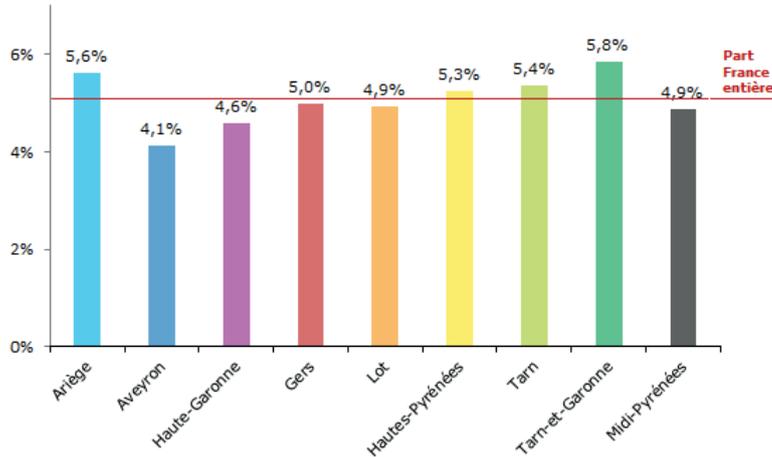


LES FAMILLES (suite)

8. L'ASF est une aide versée pour élever un enfant privé de l'aide financière de l'un ou de ses deux parents. Depuis avril 2016, elle peut également compléter une pension alimentaire modeste mais payée intégralement.

La part des allocataires de l'allocation de soutien familiale (ASF)⁸

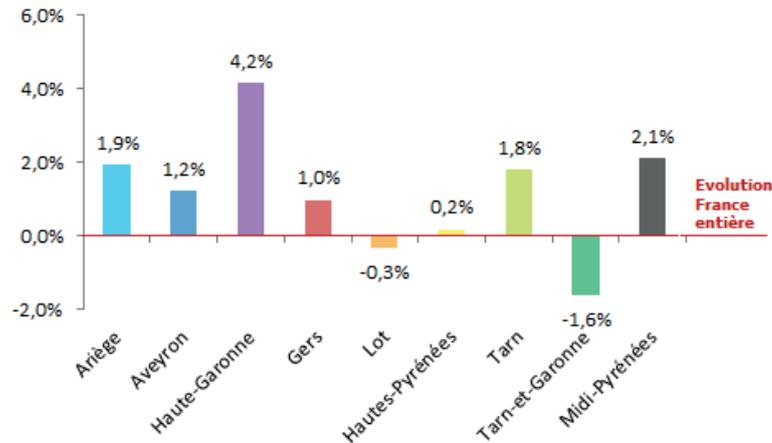
Source : Caf 2014 et 2016



La part des allocataires de l'ASF parmi l'ensemble des allocataires de la CAF varie peu d'un département à l'autre, se situant autour de 5 %. La part la plus faible se situe en Aveyron (4 % soit 1 770 allocataires) et la plus élevée dans le Tarn-et-Garonne (presque 6 %, soit 2 650 allocataires).

L'évolution annuelle des allocataires de l'allocation de soutien familiale (ASF)

Source : Caf 2014 et 2016



En Midi-Pyrénées, le nombre d'allocataires bénéficiaires de l'ASF progresse de 2,1 % par an entre 2014 et 2016 (soit 1 256 bénéficiaires de plus) malgré une diminution dans le Lot et les Hautes-Pyrénées. Cette augmentation s'explique en partie par la généralisation de la Garantie des Impayés de Pensions Alimentaires (Gipa) en avril 2016. Cette garantie consiste au versement d'un complément dont la montée en charge a été particulièrement rapide (948 nouveaux bénéficiaires entre avril 2016 et décembre 2016). A noter, la Caf de la Haute-Garonne a fait partie des Caf expérimentales, et à ce titre, est rentrée dans le dispositif avant avril 2016.



PARTIE 2

Les nouveaux arrivants en Midi-Pyrénées

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'un portrait des allocataires arrivant dans chacun des huit départements midi-pyrénéens. Ce portrait s'appuie sur l'identification des flux d'allocataires entre les huit CAF, l'analyse de leurs principales caractéristiques (âge, situation familiale) en comparaison avec les données Insee et leur recours aux prestations.

Par nouvel allocataire arrivant dans un département, on entend un allocataire qui s'installe dans ce territoire ; ce qui administrativement donne lieu à la mutation géographique du dossier de l'allocataire déjà existant d'une Caf à une autre.

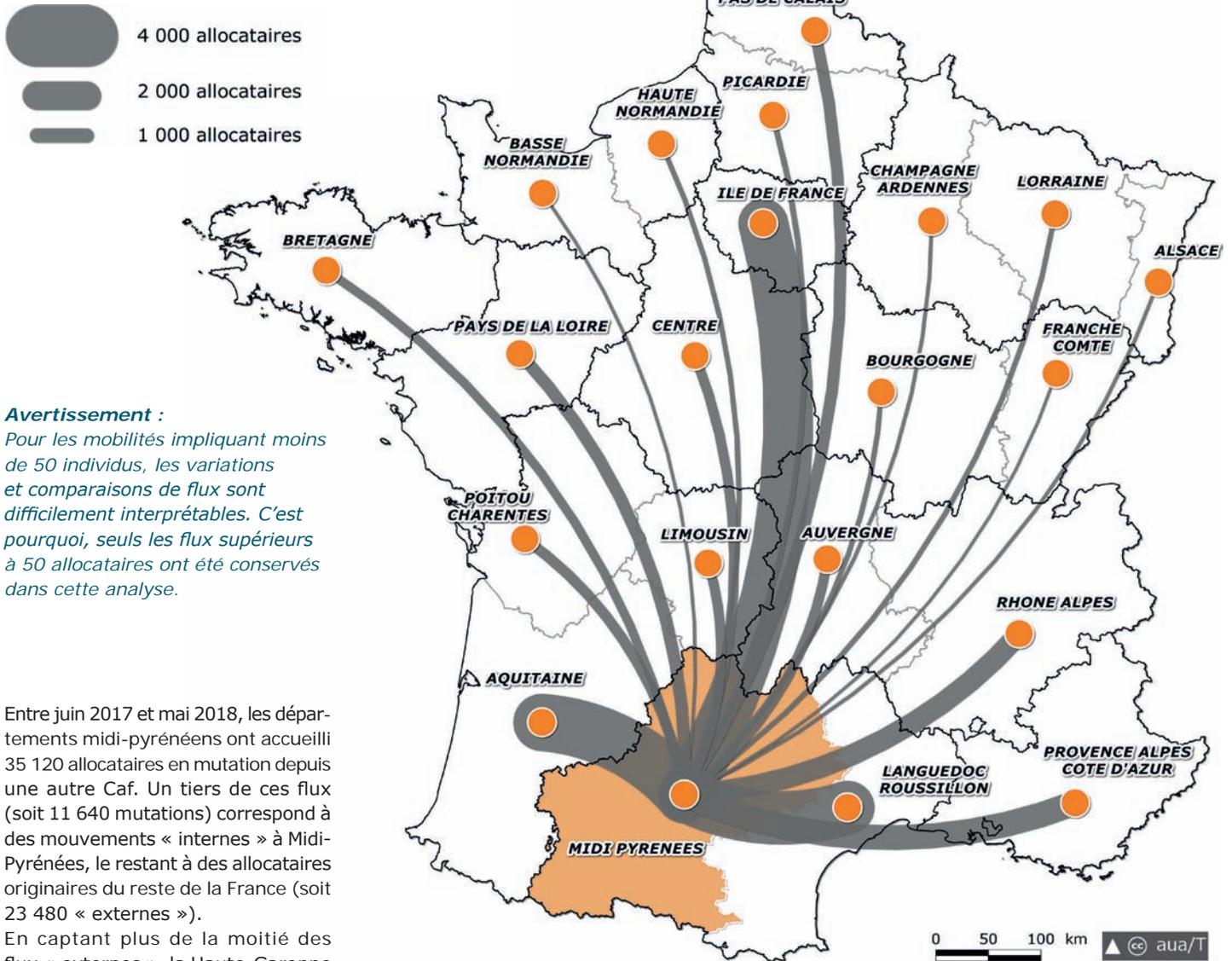
Quelles sont les sources mobilisées ?

Fichiers des allocataires des Caf 09, 12, 31, 32, 46, 81 et 82.

MIDI-PYRÉNÉES

Origine des allocataires entrant en Midi-Pyrénées

Source : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82.



Avertissement :

Pour les mobilités impliquant moins de 50 individus, les variations et comparaisons de flux sont difficilement interprétables. C'est pourquoi, seuls les flux supérieurs à 50 allocataires ont été conservés dans cette analyse.

Entre juin 2017 et mai 2018, les départements midi-pyrénéens ont accueilli 35 120 allocataires en mutation depuis une autre Caf. Un tiers de ces flux (soit 11 640 mutations) correspond à des mouvements « internes » à Midi-Pyrénées, le restant à des allocataires originaires du reste de la France (soit 23 480 « externes »).

En captant plus de la moitié des flux « externes », la Haute-Garonne constitue la « porte d'entrée » de Midi-Pyrénées. Elle est suivie du Tarn, de l'Aveyron et des Hautes-Pyrénées (respectivement, 10,2 %, 7,6 % et 7,5 %). Ces « entrants » viennent d'abord de territoires proches les plus peuplés : l'Aquitaine (4 080 allocataires soit 17,4 % des entrants), le Languedoc-Roussillon (3 810 allocataires soit 16,2 % des entrants). L'Île-de-France arrive en troisième position (3 520 allocataires soit 15,0 % des entrants) puis Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes suivent avec moins de 1 800 allocataires chacun.

35 120 mutations géographiques dont...

23 480 externes

| Région | Nombre |
|-----------------------------|--------|
| Aquitaine | 4 080 |
| Languedoc-Roussillon | 3 810 |
| Île-de-France | 3 520 |
| Provence-Alpes-Côtes-d'Azur | 1 780 |
| Rhône-Alpes | 1 490 |
| Pays-de-Loire | 870 |
| Nord-Pas-de-Calais | 830 |
| Poitou-Charente | 750 |
| Centre | 720 |
| Limousin | 710 |
| Auvergne | 710 |
| Bretagne | 639 |

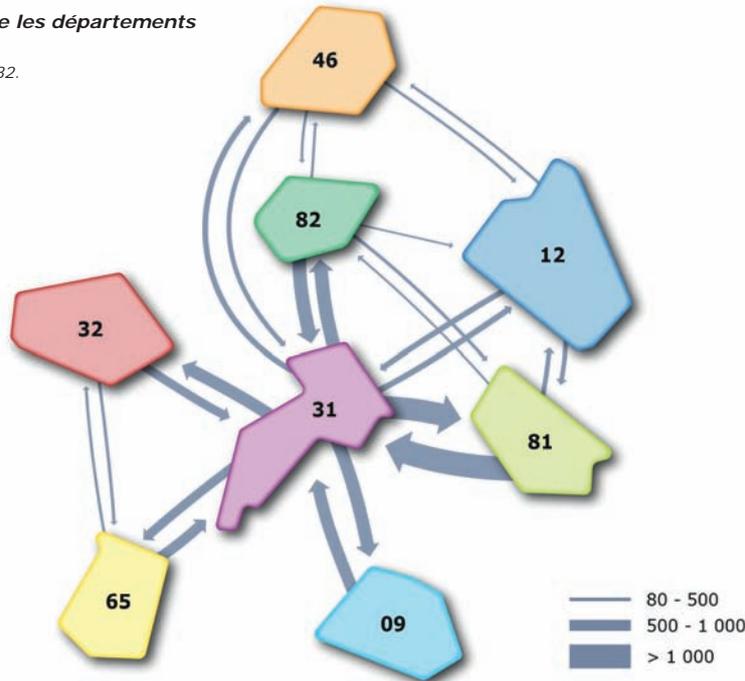
11 640 internes à Midi-Pyrénées

| Département | Nombre |
|-----------------|--------|
| Haute-Garonne | 4 301 |
| Tarn | 1 882 |
| Tarn-et-Garonne | 1 109 |
| Gers | 1 038 |
| Aveyron | 897 |
| Ariège | 889 |
| Hautes-Pyrénées | 818 |
| Lot | 707 |

Source : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82.

Mouvements d'allocataires entre les départements de Midi-Pyrénées

Source : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82.



| | | Origine | | | | | | | | Midi-Pyrénées |
|-------------|-----------------|------------|------------|------------|---------------|-----------------|------------|--------------|-----------------|---------------|
| | | Ariège | Aveyron | Gers | Haute-Garonne | Hautes-Pyrénées | Lot | Tarn | Tarn-et-Garonne | |
| Destination | Ariège | < 50 | < 50 | < 50 | 700 | < 50 | < 50 | 60 | < 50 | 890 |
| | Aveyron | < 50 | < 50 | < 50 | 320 | < 50 | 160 | 250 | 110 | 900 |
| | Gers | < 50 | < 50 | < 50 | 670 | 160 | < 50 | 60 | 70 | 1 040 |
| | Haute-Garonne | 660 | 300 | 480 | < 50 | 580 | 250 | 1 300 | 730 | 4 300 |
| | Hautes-Pyrénées | < 50 | < 50 | 160 | 500 | < 50 | < 50 | < 50 | < 50 | 820 |
| | Lot | < 50 | 150 | < 50 | 310 | < 50 | < 50 | 50 | 150 | 710 |
| | Tarn | 66 | 250 | < 50 | 1 255 | < 50 | < 50 | < 50 | 180 | 1 880 |
| | Tarn-et-Garonne | < 50 | < 50 | < 50 | 741 | < 50 | 91 | 127 | < 50 | 1 110 |
| | Midi-Pyrénées | 860 | 820 | 800 | 4 500 | 880 | 600 | 1 900 | 1 290 | |

La Haute-Garonne représente presque 45% de l'ensemble des mobilités en Midi-Pyrénées : 4 500 allocataires sont venus s'y installer et 4 300 l'ont quittée pour un des 7 autres départements. Pour les autres départements midi-pyrénéens, les mobilités s'organisent en volume plutôt « deux à deux » voire avec une paire de territoires. Le Tarn est le seul département présentant un « solde migratoire d'allocataires » légèrement positif avec la Haute-Garonne (1 300 contre 1 260). Les flux entre ces deux départements sont les plus importants qu'on puisse observer en Midi-Pyrénées. En volume, ils

sont suivis par ceux entre la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne (730 dans un sens et 740 dans l'autre). Concernant le Tarn-et-Garonne, outre des échanges bénéficiaires avec le Lot, ils sont équilibrés avec la Haute-Garonne et le Tarn. Pour l'Aveyron, les échanges sont quasiment à l'équilibre avec la Haute-Garonne (320 contre 300) comme avec le Tarn (250 dans chaque sens) et le Lot (150 dans chaque sens). Concernant ce dernier département, les relations sont déficitaires (plus de sorties que d'entrées) avec la Haute-Garonne et presque à l'équilibre avec le Tarn (-50 allocataires en moins pour chacun).

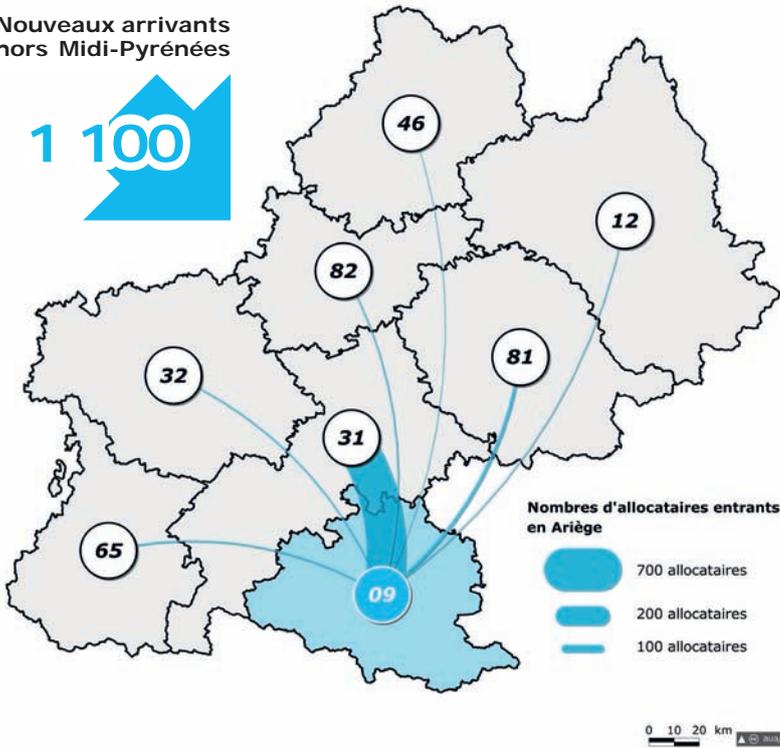
L'Ariège a des échanges quantitativement prépondérants avec la Haute-Garonne : plus d'allocataires quittent ainsi le département qu'il n'en arrive (660 contre 700). De façon beaucoup moins importante (environ 60 mouvements dans chaque sens), des échanges à peu près équilibrés existent avec le Tarn. Les mutations entre le Gers et les Hautes-Pyrénées sont relativement équilibrées (environ 160 mutations dans chaque sens entre ces territoires). Ces 2 départements ont par contre des échanges déficitaires avec la Haute-Garonne (-200 pour le Gers et -80 pour les Hautes-Pyrénées).

ARIÈGE

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 100



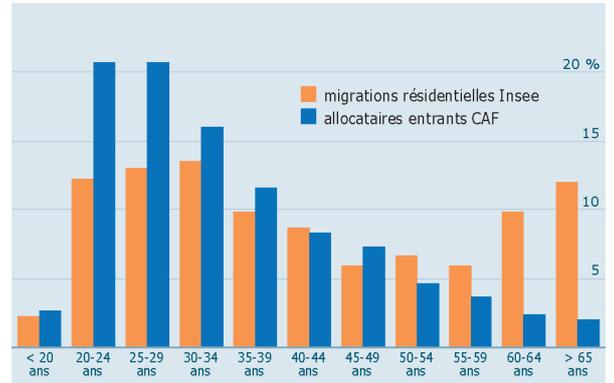
Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, 1 980 nouveaux allocataires arrivent en Ariège. 44,5 % d'entre eux viennent d'un autre département midi-pyrénéen. Le restant représente 4,7 % de l'ensemble des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées en provenance du reste de la France. L'origine des allocataires mutés se situe plutôt dans l'environnement du département. Avec 35,5 % des « entrants », la Haute-Garonne est leur premier département d'origine. 9,4 % viennent du reste de Midi-Pyrénées, 16,7 du Languedoc-Roussillon et 38,8 hors Occitanie.

Ces nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes que l'ensemble de la population arrivant dans le département. 71,7 % de ces allocataires « entrants » ont entre 20 et 39 ans. La classe d'âge des 20-25 ans représente même 23,4 % des nouveaux allocataires contre 12,3 % des nouveaux résidents selon l'Insee. Seules les classes d'âge de plus de 50 ans sont plus représentées dans l'ensemble des nouveaux entrants que dans les allocataires entrants.

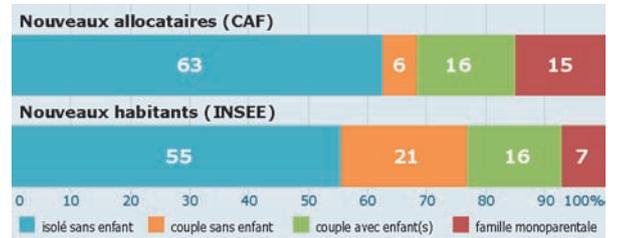
Par rapport aux allocataires qui arrivent des autres départements, ceux de l'Ariège sont plus en situation d'inactivité, la part des allocataires mutés qui occupent un emploi étant la plus basse des départements midi-pyrénéens (31 % contre 36). Ces nouveaux allocataires sollicitent ainsi davantage de prestations de compléments de revenus comme le RSA (27,3 % contre 17,2 en Midi-Pyrénées), la PPA (21,4 % contre 18,5) et l'AAH (7,2 % contre 4,8).

Par ailleurs, la population constituée par ces allocataires comportent davantage de personnes isolés sans enfant (63 % des allocataires « entrants » contre 55 dans l'ensemble de la population) et de familles monoparentales (15 % contre 7). La part des familles d'un seul enfant y est aussi notable, le taux de recours à la PAJE y étant plus prononcé (12,6 % contre 10,7 en Midi-Pyrénées). La sollicitation des AF (16,7 % contre 15,8) et de l'ASF (6,8 % contre 4,3) y est aussi plus marquée. Les niveaux constatés de mobilisation de ces prestations sont révélatrices de l'ampleur des fragilités sociales auxquelles les ménages entrants ariégeois sont confrontés.

Âge

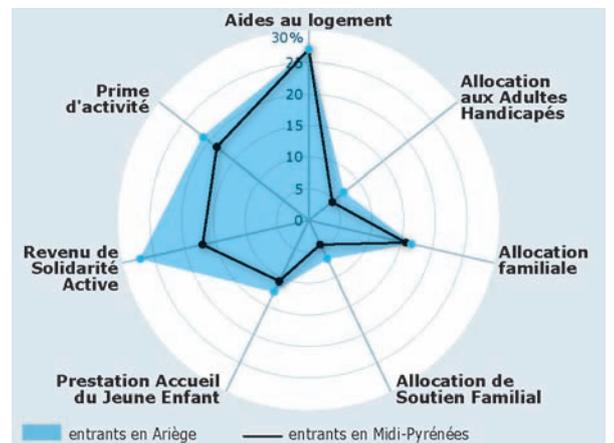


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



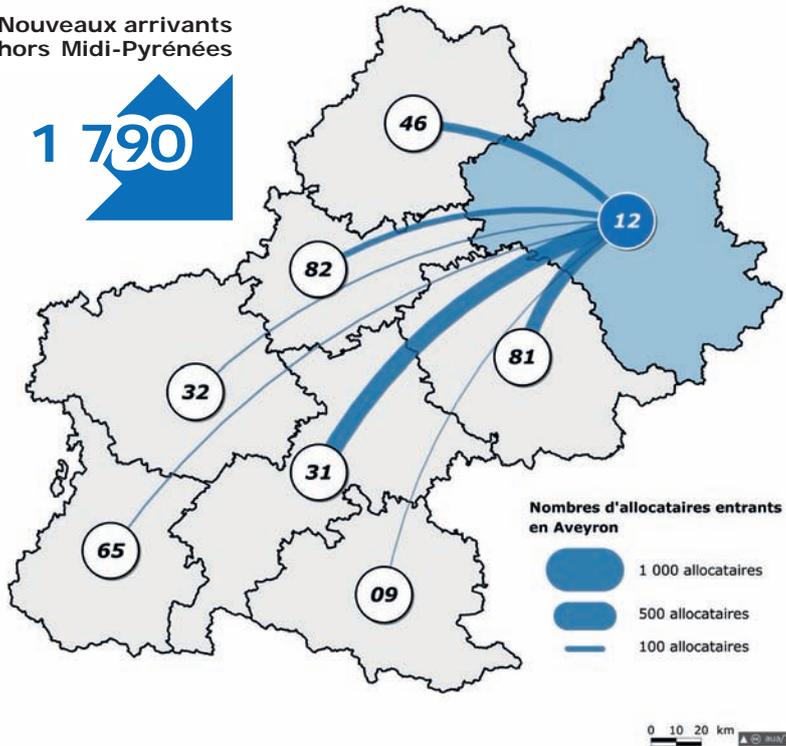
Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

AVEYRON

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 790



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, l'Aveyron accueille 2 690 nouveaux allocataires.

33,7 % d'entre eux proviennent des autres départements midi-pyrénéens et en particulier, de Haute-Garonne et du Tarn (respectivement 11,8 et 9,4 %). Le restant provient du reste de la France et représente 7,6 % des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées.

Ces nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes que l'ensemble de la population venant s'installer dans le département. 71,2 % d'entre eux ont entre 20 et 39 ans contre 49,6 %. Les écarts sont plus marqués pour les 20-29 ans. La présence d'une population étudiante contribue à la jeunesse de ces « entrants » (16,7 % de ces allocataires soit 450 personnes).

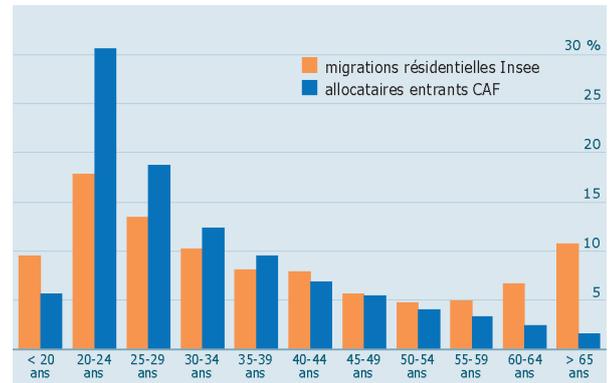
Comme ceux du Gers et du Tarn-et-Garonne, les allocataires « entrants » en Aveyron sont davantage en situation d'emploi, la part de ceux occupant un emploi étant plus élevée que la moyenne midi-pyrénéenne (37,7 % contre 35,5). En matière de sollici-

tation des différentes prestations de complément de revenu, ces nouveaux allocataires sont assez proches de la tendance midi-pyrénéenne à l'exception de la PPA dont le taux de recours est supérieur de 1,6 point à la moyenne des 8 départements.

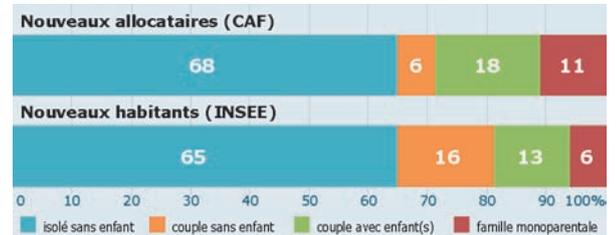
Ces allocataires arrivant comportent davantage de couples avec enfant(s) (18 % des allocataires « entrants » contre 13 % dans l'ensemble de la population). La part des familles d'un seul enfant y est aussi notable, le taux de recours à la PAJE y étant plus prononcé (12,2 % contre 10,7 en Midi-Pyrénées). Concernant la sollicitation des AF et de l'ASF, elle se situe à des niveaux proches de ce qui est constaté à l'échelle de Midi-Pyrénées. D'une façon générale, l'Aveyron présente des niveaux de vie médians et de précarité proches de la moyenne des 8 départements.

Enfin, par rapport aux autres départements, l'Aveyron se distingue par un taux de recours aux aides au logement de ces allocataires « entrants » parmi les moins marqués (24 % contre 27,0).

Âge

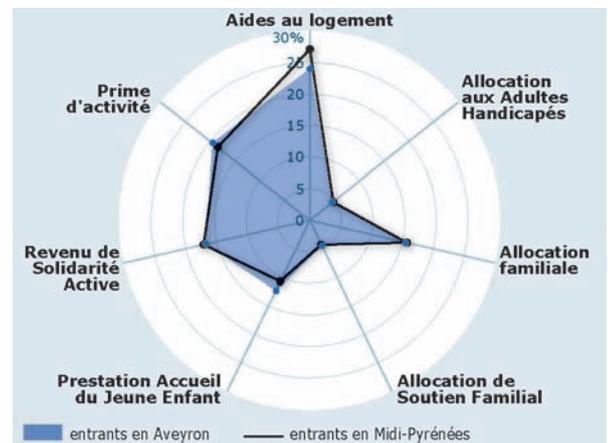


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



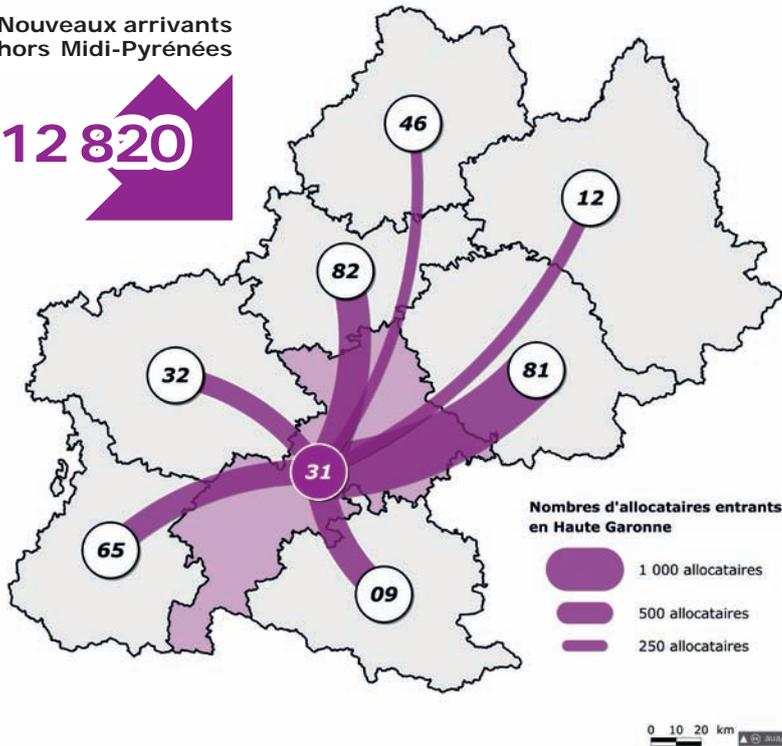
Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

HAUTE-GARONNE

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

12 820



Entre juin 2017 et mai 2018, la Haute-Garonne a accueilli 17 120 nouveaux allocataires.

12 820, soit les trois quarts des allocataires « entrants », ne sont pas originaires de Midi-Pyrénées. Ils sont d'abord d'origine francilienne, languedocienne et aquitaine (respectivement, 14 %, 11 et 11). La Haute-Garonne constitue « la porte d'entrée » privilégiée des 8 départements dans la mesure où elle accueille 54,6 % de ceux arrivant en Midi-Pyrénées en provenance du reste de la France. Quant aux 4 300 venant de Midi-Pyrénées, 30 % proviennent du Tarn, 17 % du Tarn-et-Garonne et 15 % de l'Ariège.

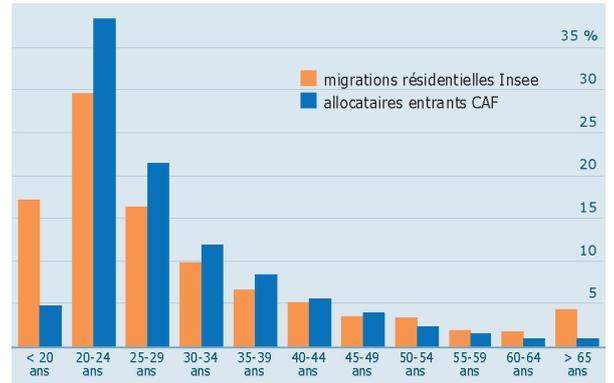
85 % des allocataires « entrants » ont moins de 40 ans. Ils sont un peu plus jeunes que l'ensemble de la population arrivant en Haute-Garonne. Notamment, la classe d'âge des moins de 25 ans représente 60 % des nouveaux allocataires contre 48 % des nouveaux résidents dans le département selon l'Insee. Seules les classes d'âge de plus de 50 ans sont plus représentées dans l'ensemble des nouveaux entrants que dans les allocataires entrants.

Toutes classes d'âges confondues, la Haute-Garonne compte en Midi-Pyrénées la plus forte proportion

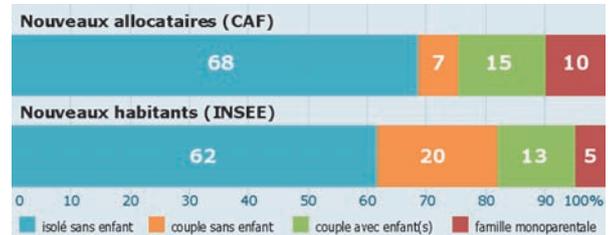
d'étudiants parmi les nouveaux allocataires (30 % soit 5 000 allocataires entrants). Il s'agit d'une population en grande partie éligible aux prestations CAF et en particulier aux allocations Logement. Ce poids des étudiants illustre l'importance régionale et nationale de la place toulousaine en matière d'enseignement supérieur (plus de 100 000 étudiants inscrits dans les établissements toulousains). Enfin, parmi ces nouveaux allocataires étudiants, 27 % sont boursiers et 3 % sont salariés.

Parmi les allocataires mutés, on compte plus de personnes vivant seules et de familles monoparentales que dans l'ensemble de la population s'installant en Haute-Garonne (68 % contre 62 pour les premières et 10 % contre 5 pour la seconde). La présence de 5 000 étudiants dans le département contribue à cette situation. Par ailleurs, si la Haute-Garonne est le département midi-pyrénéen où le niveau de revenus des ménages est le plus élevé, elle est aussi celui où les écarts de revenus entre ménages riches et pauvres est le plus marqué. Ces proportions notables de personnes vivant seules et de familles monoparentales au sein de la population des allocataires mutés sont révélatrices de ces situations.

Âge

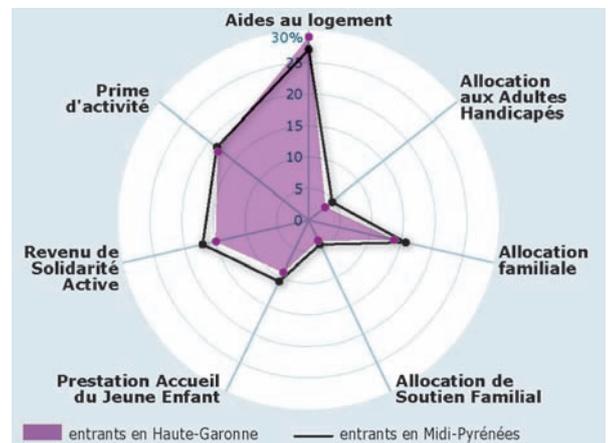


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

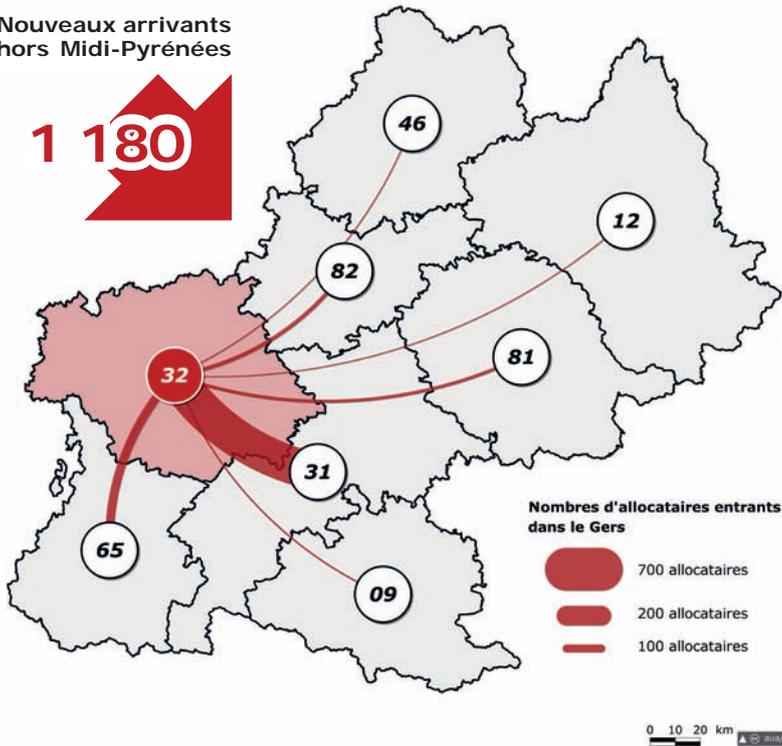
En matière de prestations, le département se démarque par une mobilisation plus marquée des prestations logement (29,9 % contre 27 en Midi-Pyrénées). Un segment locatif plus représenté et la présence d'une importante population étudiante permettent de comprendre cette situation. Pour la prime d'activité, le niveau de sollicitation est assez proche de la moyenne de Midi-Pyrénées. Concernant les autres prestations, le taux de recours est moins prononcé (entre 2 et 4 points de moins).

GERS

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 180



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, 2 220 nouveaux allocataires arrivent dans le Gers. 46,7 % d'entre eux viennent des autres départements midi-pyrénéens. Le restant « pèse » 5,0 % de l'ensemble des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées en provenance du reste de la France. Ces « entrants » sont originaires d'abord des départements limitrophes : 30,3 % viennent de Haute-Garonne, 7,1 des Hautes-Pyrénées et 20,9 des départements aquitains. Avec chacun près de 5 %, le Languedoc-Roussillon et l'Île-de-France sont deux territoires émetteurs notables. En comparaison à l'ensemble de la population venant s'installer dans le département, ces nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes. 69,6 % d'entre eux ont entre 20 et 39 ans contre 45,4 % pour l'ensemble des arrivants selon l'Insee. Les écarts sont le plus grands pour la classe des 20-24 ans (27,1 contre 13,0). Avec le Lot, le Gers est le département pour lequel le différentiel d'âge entre l'ensemble des arrivants et les seuls allocataires est le plus marqué.

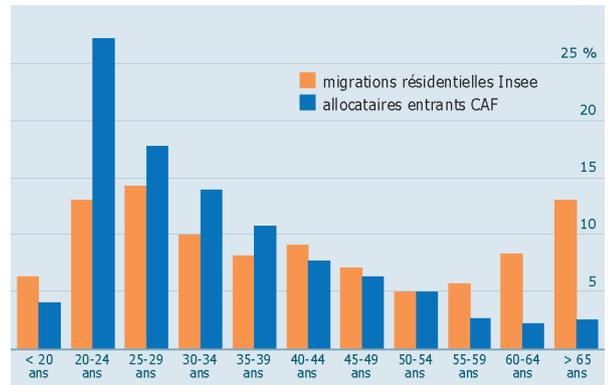
Si à l'image de ceux de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne, les allocataires « entrants » sont davantage en situation d'emploi, la part de ceux occupant un emploi est plus élevée que la

moyenne midi-pyrénéenne (37,4 % contre 35,5). Illustration d'une certaine précarité monétaire, ces nouveaux allocataires mobilisent davantage les prestations de compléments de revenus. C'est en particulier le cas pour la PPA (21,4 % contre 18,5) et l'AAH (11,4% contre 4,8).

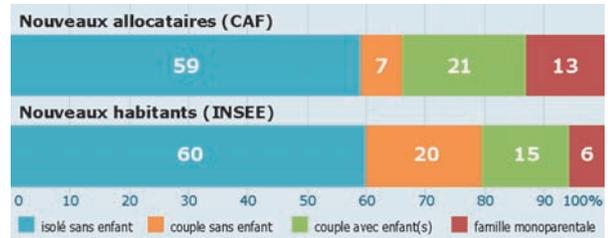
Ces allocataires mutés comportent davantage de couples avec enfant(s) (21 % des allocataires « entrants » contre 15 dans l'ensemble de la population) et de familles monoparentales (13 % contre 6). Comme dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne, ils sollicitent un peu plus les prestations relatives à l'enfance qu'il s'agisse des allocations familiales (18,7% contre 15,8 à l'échelle de Midi-Pyrénées) comme de la PAJE (11,5% contre 10,7). Pour l'ASF, la mobilisation se fait dans des proportions très légèrement supérieures (4,5% contre 4,3).

Enfin, par rapport aux autres départements, ces allocataires « entrants » sollicitent aussi moins les aides au logement (21,4% contre 27,0).

Âge

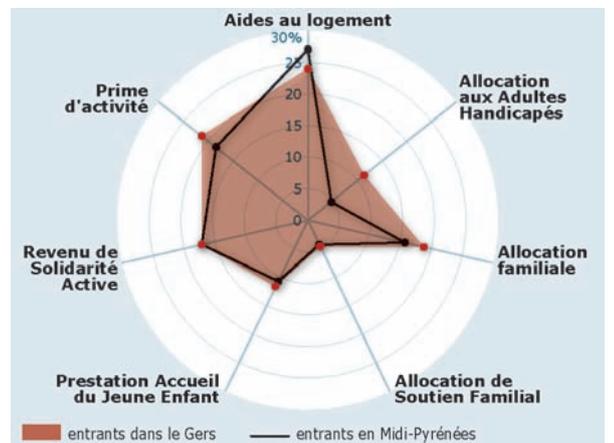


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



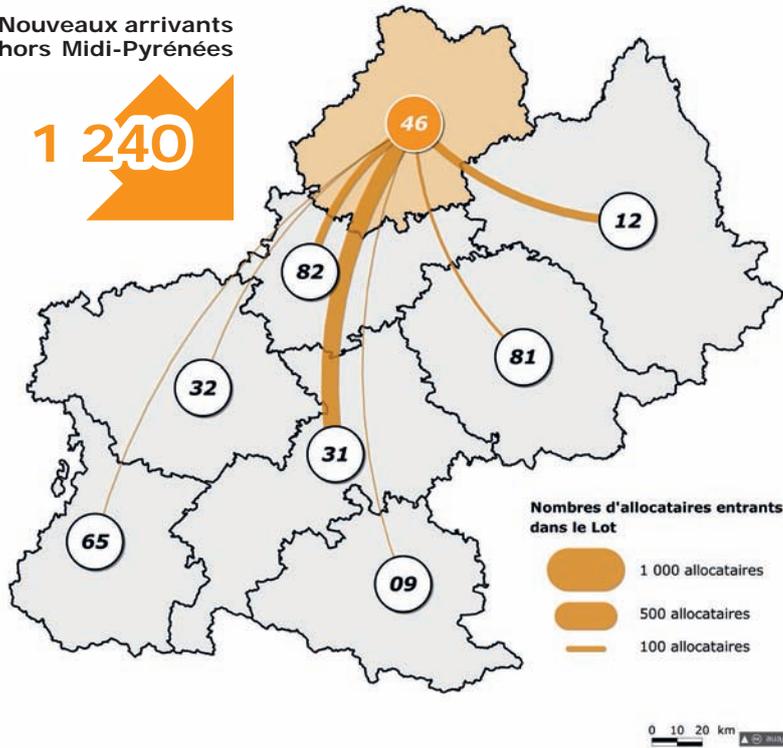
Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

LOT

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 240



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, le Lot accueille 1 950 nouveaux allocataires.

Dans 36,3 % des cas, il s'agit de Midi-Pyrénéens et plus précisément des 2 départements limitrophes (Aveyron et Tarn-et-Garonne) et de la Haute-Garonne (31 % à eux 3). Le restant représente 5,3 % des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées et provient notamment, d'Aquitaine, du Limousin et de l'Île-de-France (respectivement, 13,7, 9,3 et 6,4 %).

69,1 % de ces allocataires « entrants » ont moins de 40 ans. Par rapport à l'ensemble de la population de cette classe d'âge arrivant dans le département, les nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes. Notamment, les 20-25 ans représentent 27,8 % des nouveaux allocataires contre 14,0 % des nouveaux résidents selon l'Insee. Seules les classes d'âge de plus de 50 ans sont notablement plus représentées dans l'ensemble des nouveaux entrants que dans les allocataires entrants. Avec le Gers, le Lot est le département pour lequel le différentiel d'âge entre l'ensemble des arrivants et les seuls allocataires est le plus marqué.

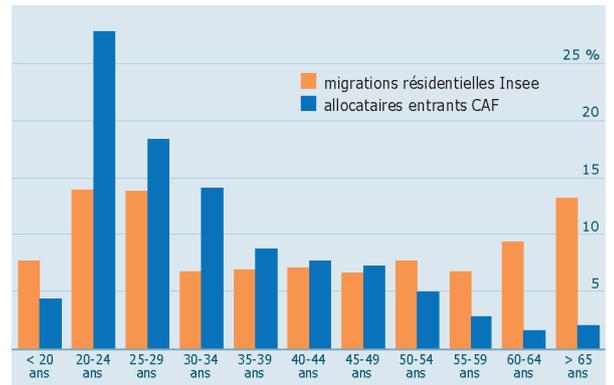
Pareillement à ceux en Aveyron, dans

le Gers et le Tarn-et-Garonne, les allocataires « entrants » dans le Lot sont davantage à occuper un emploi (36,9 % dans le département contre 35,5 à l'échelle midi-pyrénéenne). Même si les écarts sont moins marqués, ces nouveaux allocataires présentent aussi un niveau de recours aux prestations de compléments de revenus au-dessus de la moyenne qu'il s'agisse du RSA (18,5 % contre 17,2) de la PPA (20,8 % contre 18,5) et l'AAH (5,2 % contre 4,8).

En matière de structure familiale, ces allocataires « entrants » comportent notablement plus des familles monoparentales (12 % contre 6). Dans des proportions légèrement supérieures à la moyenne de Midi-Pyrénées, ils sollicitent les prestations relatives à l'enfance qu'il s'agisse des allocations familiales (16,7 % contre 15,8 à l'échelle de Midi-Pyrénées) comme de la PAJE (11,7 % contre 10,7). Pour l'ASF, la mobilisation se fait dans des proportions très légèrement inférieures (4,1 % contre 4,3).

Enfin, le Lot fait partie des départements où la mobilisation des aides au logement par les allocataires « entrants » est moins prononcée (24,7 % contre 27,0).

Âge

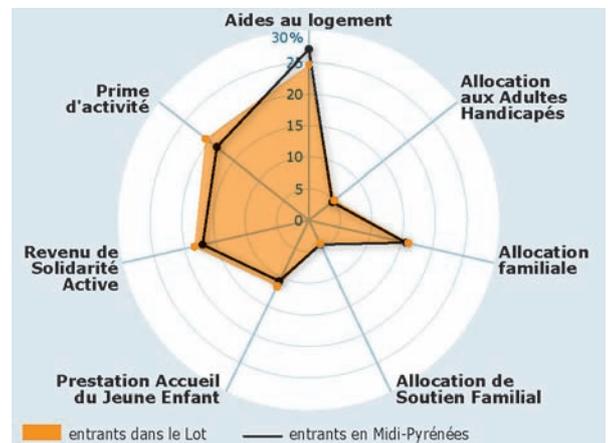


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



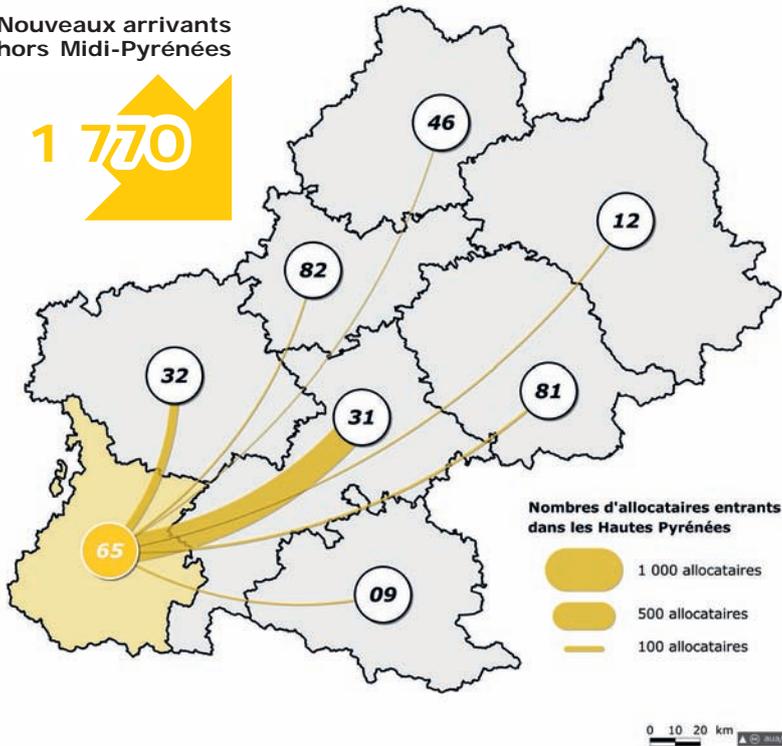
Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

HAUTES-PYRÉNÉES

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 770



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, 2 590 nouveaux allocataires arrivent dans les Hautes-Pyrénées. 31,6 % d'entre eux viennent des autres départements midi-pyrénéens. Le restant représente 7,5 % de l'ensemble des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées.

D'une façon générale, ces « entrants » sont d'abord originaires d'un environnement proche. Ils sont à 27,6 % d'Aquitaine, 19,3 % de la Haute-Garonne et 6,2 du Gers. Comme autres territoires émetteurs notables, peuvent aussi être cités l'Île-de-France et le Languedoc-Roussillon (respectivement 6,3 et 5,5 %).

Par rapport à l'ensemble de la population venant s'installer dans le département, ces nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes. 71,7 % d'entre eux ont entre 20 et 39 ans contre 50,4 %. Les écarts sont le plus grands pour la classe des 20-24 ans (30,1 contre 18,4). Seules les classes d'âge de plus de 60 ans sont plus représentées dans l'ensemble des nouveaux entrants que dans les allocataires entrants.

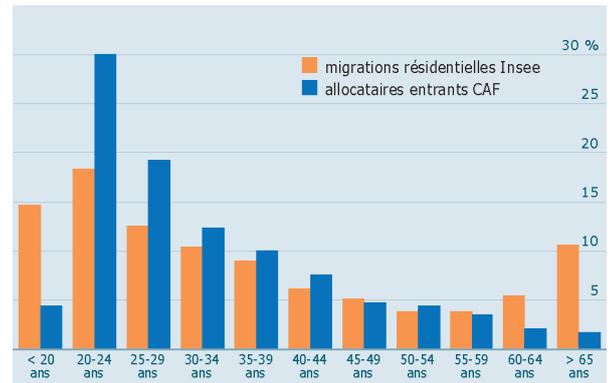
Après l'Ariège, les Hautes-Pyrénées est le département pour lequel les allocataires « entrants » sont le plus en situation d'inactivité, la part de ceux qui occupent un emploi étant

de 33,3 % quand la moyenne des départements midi-pyrénéens s'établit à 35,5. Ces nouveaux allocataires sollicitent ainsi davantage de prestations de compléments de revenus comme le RSA (18,5 % contre 17,2 en Midi-Pyrénées) et l'AAH (6,6 % contre 4,8).

Par rapport aux autres départements, le différentiel entre les allocataires « entrants » et l'ensemble de la population venant s'installer montre que les premiers comportent davantage de familles monoparentales (12 % contre 6 % selon l'Insee) et notamment moins de couples avec enfant(s) (15 % contre 17). Une prestation comme l'AF est ainsi moins sollicitée qu'à l'échelle midi-pyrénéenne (13,9 % contre 15,8) et l'ASF, tout autant (4,3 %).

Enfin, par rapport aux autres départements, les Hautes-Pyrénées se démarquent par un taux de recours aux aides au logement pour ces allocataires « entrants » parmi les plus marqués (30,6 % contre 27,0). Le niveau d'activité et la structure des familles, mais aussi la présence d'une population étudiante, sont autant d'éléments permettant de comprendre cette situation. Le département accueille 460 étudiants soit 17,9 % des allocataires « entrants ».

Âge

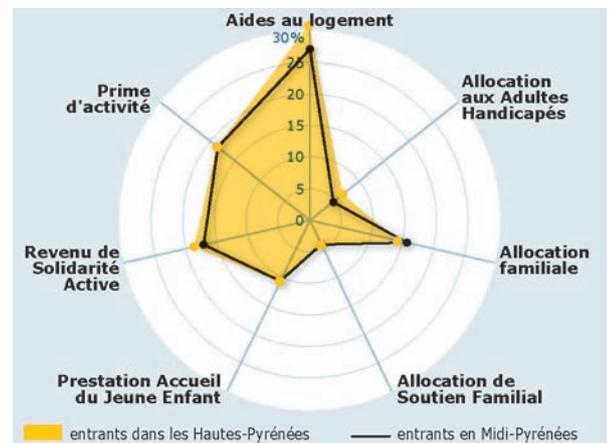


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



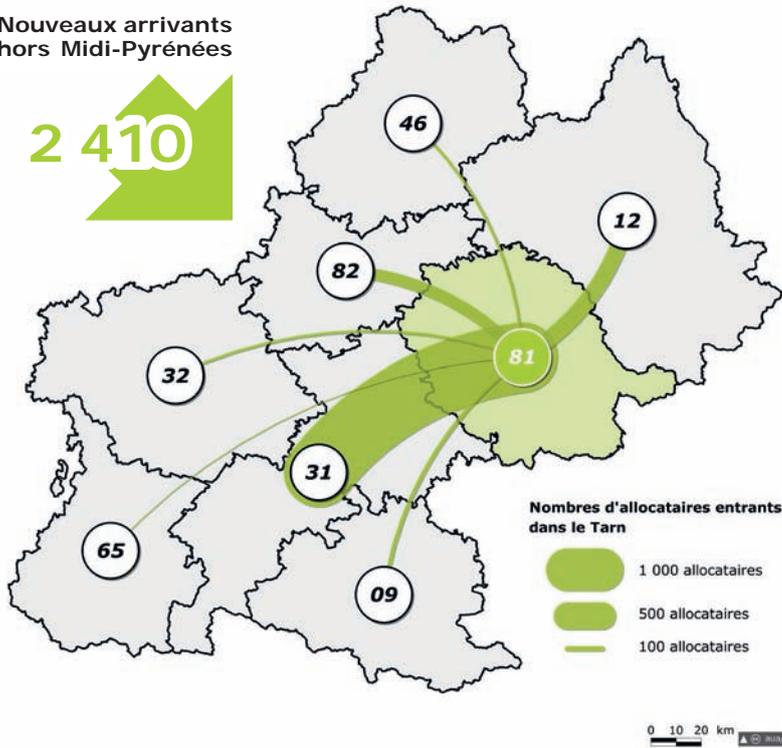
Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

TARN

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

2 410



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, le Tarn accueille 4 290 nouveaux allocataires.

43,9 % d'entre eux proviennent d'un département midi-pyrénéen. Le restant provient du reste de la France et représente 10,2 % des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées ; ce qui fait du Tarn le deuxième département en matière d'accueil derrière la Haute-Garonne.

Les allocataires mutés viennent en fait d'abord d'un environnement proche : la Haute-Garonne (29,3 % des « entrants »), les départements du Languedoc-Roussillon (11,4), l'Aveyron (6,7) et le Tarn-et-Garonne (4,1). L'Île-de-France contribue pour sa part à hauteur de 7,8 %.

En comparaison à l'ensemble de la population venant s'installer dans le département, ces nouveaux allocataires sont un peu plus jeunes. 72,4 % d'entre eux ont entre 20 et 39 ans contre 51,9 pour l'ensemble des arrivants selon l'Insee.

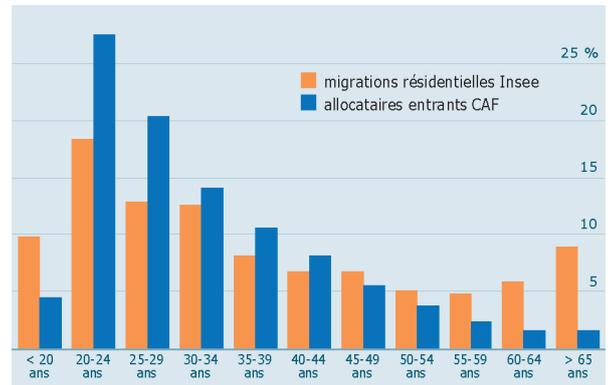
En matière d'activité, ces allocataires « entrants » sont en situation d'emploi dans des proportions assez proches de la moyenne midi-pyrénéenne (35,3 % contre 35,5). Ils ont tendance à solliciter davantage le RSA (18,5 % contre 17,2 % pour l'ensemble de Midi-Pyrénées) mais notablement moins

la PPA (14 % contre 18,5). Quant à l'AAH, ils la mobilisent dans des proportions analogues à la tendance midi-pyrénéenne.

Côté du profil familial, ces allocataires comportent davantage de couples avec enfant(s) (21 % des allocataires « entrants » contre 15 dans l'ensemble de la population) et de familles monoparentales (13 % contre 5). Ce qui contribue à faire qu'ils sollicitent un peu plus les prestations relatives à l'enfance qu'il s'agisse des AF (18,8 % contre 15,8 à l'échelle de Midi-Pyrénées) comme de la PAJE (12,2 % contre 10,7). Pour l'ASF, la mobilisation se fait dans des proportions un peu plus marquées (5,0 % contre 4,3).

Par contre, la proportion de personnes vivant seules est moindre (60 % contre 68) et ceci malgré la présence d'étudiants, 15,4 % parmi ces allocataires « entrants » (soit 660 personnes). Les niveaux constatés de mobilisation des prestations liées à l'enfance, comme celles de complément de revenus, sont révélateurs des fragilités sociales auxquelles sont confrontés les ménages entrants du Tarn, même si le niveau de vie médian observé dans l'ensemble de la population du département est plutôt proche de la moyenne des 8 départements.

Âge

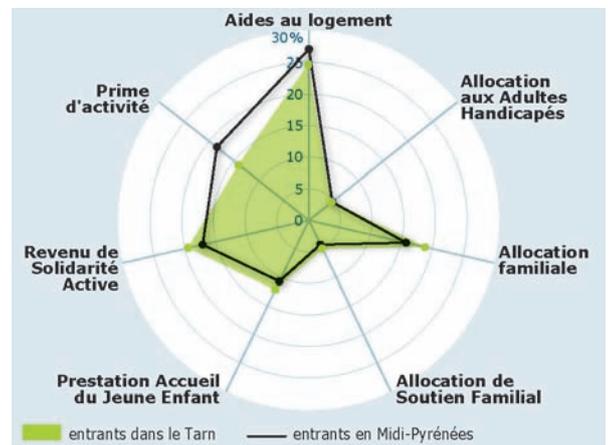


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

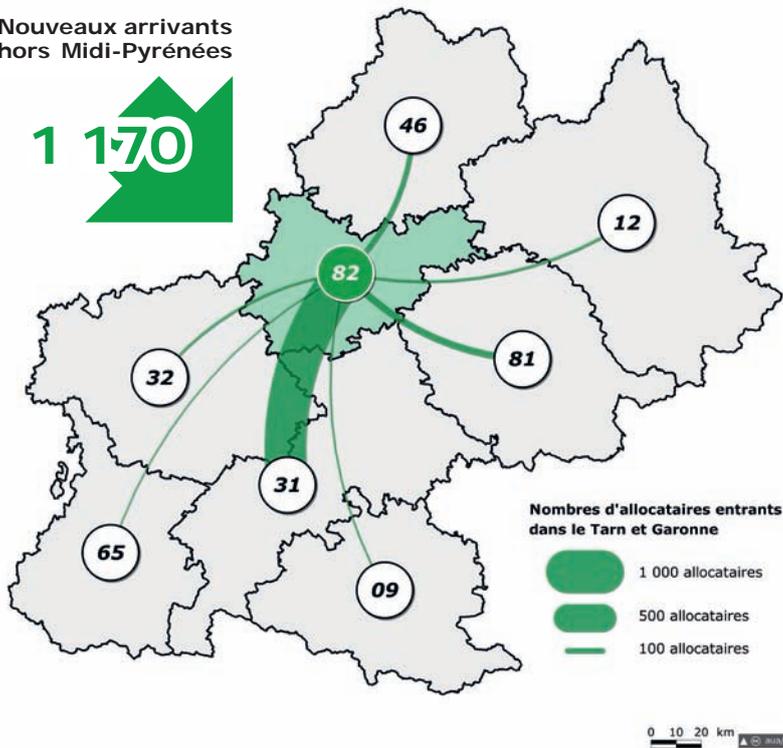
Enfin, les allocataires « entrants » ont tendance à moins solliciter les aides au logement que dans d'autres départements (24,7 % soit 2,3 points de moins que la moyenne midi-pyrénéenne).

TARN-ET-GARONNE

Origine géographique

Nouveaux arrivants hors Midi-Pyrénées

1 170



Sur la période allant de juin 2017 à mai 2018, le Tarn-et-Garonne accueille 2 280 nouveaux allocataires.

48,6 % d'entre eux sont d'origine midi-pyréenne, de la Haute-Garonne en particulier (32,5 %). Le restant représente 5,0 % de l'ensemble des allocataires mutés arrivant en Midi-Pyrénées, en provenance notamment d'Aquitaine, d'Île-de-France et du Languedoc-Roussillon (respectivement, 11,2, 6,5 et 6,4 %).

70,8 % des allocataires « entrants » ont moins de 40 ans. C'est 20 points de moins que dans l'ensemble de la population arrivant dans le Tarn-et-Garonne.

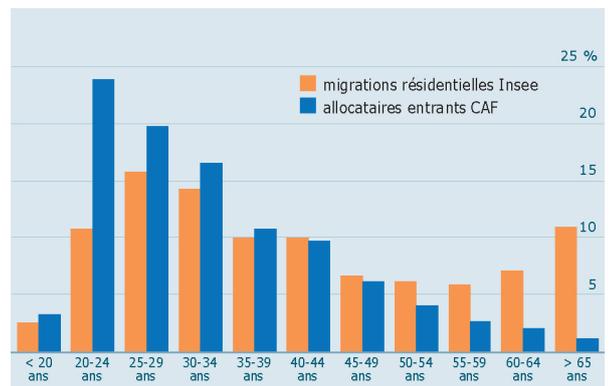
Comme ceux d'Aveyron et du Gers, les allocataires « entrants » du Tarn-et-Garonne sont davantage à occuper un emploi (41,1 % dans le département contre 35,5 à l'échelle midi-pyréenne). Néanmoins, ces nouveaux allocataires sollicitent plus de prestations de compléments de revenus comme le RSA (18,8 % contre 17,2 en Midi-Pyrénées),

la PPA (21,2 % contre 18,5) et l'AAH (5,3 % contre 4,8).

Par ailleurs, ces allocataires mutés comportent moins de personnes isolées sans enfant (52% des allocataires « entrants » contre 58 dans l'ensemble de la population) mais davantage de familles monoparentales (16 % contre 8). Des prestations comme la PAJE, les AF et l'ASF sont plus sollicitées qu'à l'échelle midi-pyréenne (15,0 contre 10,7 pour le premier cas, 26,6 % contre 15,8 pour le second et 5,3 % contre 4,3 dans le troisième). Les niveaux constatés de sollicitation des prestations liées à l'enfance, comme celles de complément de revenu sont révélateurs des fragilités sociales auxquelles sont confrontés les ménages « entrants » du département.

Concernant les aides au logement, le Tarn-et-Garonne se démarque par un taux de recours des allocataires « entrants » parmi les moins marqués (20,6 % contre 27,0).

Âge

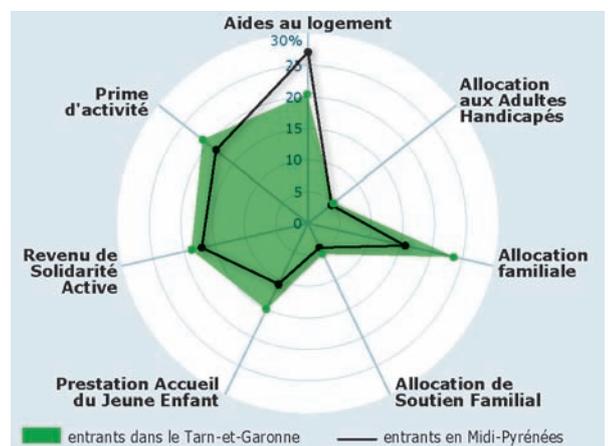


Situation familiale



Attention : Les données de comparaison Insee sont issues du millésime 2014.

Prestations



Sources : Caf 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 ; Insee recensement 2014.

ANNEXES

Le nombre d'habitants Insee

| Département | Libellé géographique | Population en 2010 | Population en 2015 |
|-------------|---|--------------------|--------------------|
| 09 | Pôle de Pamiers | 25 930 | 26 453 |
| | Couronne de Pamiers | 7 760 | 85 94 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 54 682 | 53 990 |
| | Espace rural | 63 666 | 63 462 |
| 12 | Pôle de Rodez | 49 070 | 50 571 |
| | Couronne de Rodez | 34 498 | 36 118 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 87 110 | 87 432 |
| | espace rural | 106 127 | 105 048 |
| 31 | Pôle de Toulouse | 879 683 | 948 433 |
| | Couronne de Toulouse (portion Hte-Gar.) | 27 336 | 295 913 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 50 439 | 51 015 |
| | Espace rural | 40 183 | 39 742 |
| 32 | Pôle d'Auch | 24 788 | 25 276 |
| | Couronne d'Auch | 16 090 | 16 460 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 53 708 | 54 796 |
| | Espace rural | 93 573 | 94 400 |
| 46 | Pôle de Cahors | 23 684 | 22 764 |
| | Couronne de Cahors | 20 584 | 21 359 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 47 112 | 47 030 |
| | Espace rural | 83 198 | 82 247 |
| 65 | Pôle de Tarbes | 76 727 | 75 605 |
| | Couronne de Tarbes | 37 070 | 38 375 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 61 111 | 59 734 |
| | Espace rural | 54 550 | 54 868 |
| 81 | Pôle d'Albi | 73 151 | 74 751 |
| | Couronne d'Albi | 23 184 | 24 656 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 179 587 | 185 045 |
| | Espace rural | 99 457 | 102 091 |
| 82 | Pôle de Montauban | 73 104 | 78 084 |
| | Couronne de Montauban | 30 300 | 32 573 |
| | Esp. urbain (reste de l') | 75 278 | 79 705 |
| | Espace rural | 63 016 | 64 912 |

Les niveaux de revenus Filosofi 2014

| Département | Libellé géographique | Premier décile | Médiane | Neuvième décile | Rapport inter-décile | Taux de Pauvreté |
|-------------|---------------------------|----------------|---------|-----------------|----------------------|------------------|
| 09 | Ariège | 9 928 | 18 686 | 31 983 | 3,2 | 18% |
| | Pôle urbain de Pamiers | 10 020 | 18 781 | 32 318 | 3,2 | ND |
| | Aire urbaine de Pamiers | 10 256 | 19 097 | 32 265 | 3,1 | 17% |
| 12 | Aveyron | 10 906 | 19 424 | 32 967 | 3 | 15% |
| | Pôle urbain de Rodez | 11 449 | 20 837 | 36 346 | 3,2 | ND |
| | Aire urbaine de Rodez | 11 959 | 21 013 | 35 548 | 3 | 11% |
| 31 | Haute-Garonne | 11 253 | 21 975 | 39 726 | 3,5 | 12% |
| | Aire urbaine de Toulouse | 11 389 | 22 137 | 39 780 | 3,5 | 12% |
| | Pôle urbain de Toulouse | 10 990 | 22 260 | 41 235 | 3,8 | ND |
| 32 | Gers | 10 668 | 19 501 | 33 978 | 3,2 | 15% |
| | Pôle urbain d'Auch | 10 459 | 19 966 | 36 692 | 3,5 | ND |
| | Aire urbaine d'Auch | 11 059 | 20 409 | 36 226 | 3,3 | 13% |
| 46 | Lot | 10 624 | 19 506 | 34 220 | 3,2 | 16% |
| | Pôle urbain de Cahors | 10 139 | 19 590 | 36 032 | 3,6 | ND |
| | Aire urbaine de Cahors | 10 850 | 20 199 | 35 513 | 3,3 | 14% |
| 65 | Pôle urbain de Tarbes | 9 970 | 18 859 | 33 365 | 3,3 | ND |
| | Hautes-Pyrénées | 10 712 | 19 427 | 32 767 | 3,1 | 14% |
| | Aire urbaine de Tarbes | 10 667 | 19 739 | 33 667 | 3,2 | 14% |
| 81 | Tarn | 10 587 | 19 315 | 33 467 | 3,2 | 15% |
| | Pôle urbain d'Albi | 10 414 | 20 127 | 36 223 | 3,5 | ND |
| | Aire urbaine d'Albi | 10 783 | 20 264 | 35 681 | 3,3 | 14% |
| 82 | Tarn-et-Garonne | 10 201 | 18 848 | 32 173 | 3,2 | 17% |
| | Aire urbaine de Montauban | 10 246 | 19 329 | 33 301 | 3,3 | 16% |
| | Pôle urbain de Montauban | 10 061 | 19 493 | 34 553 | 3,4 | ND |

Les demandeurs d'emploi catégorie A,B,C Pôle emploi

| Département | Communes | Nombre 2014 | Nombre 2015 | Nombre 2016 | Nombre 2017 | Evolution 2014-2017 |
|-----------------------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|
| 09 Ariège | Pamiers | 1 800 | 1 810 | 1 790 | 1 850 | + 0,9% |
| | Foix | 1 090 | 1 140 | 1 070 | 1 090 | 0,0% |
| | Saint-Girons | 610 | 660 | 680 | 750 | + 7,1% |
| | Lavelanet | 760 | 800 | 740 | 750 | - 0,4% |
| 12 Aveyron | Rodez | 1 920 | 2 080 | 2 070 | 2 020 | + 1,7% |
| | Millau | 2 030 | 2 140 | 2 120 | 2 240 | + 3,3% |
| | Onet-le-Château | 800 | 900 | 890 | 880 | + 3,2% |
| | Villefranche-de-Rouergue | 970 | 1 040 | 1 020 | 1 000 | + 1,0% |
| 31 Haute-Garonne | Toulouse | 60 250 | 61 990 | 60 440 | 59 870 | - 0,2% |
| | Colomiers | 3 400 | 3 650 | 3 530 | 3 500 | + 1,0% |
| | Tournefeuille | 1 730 | 1 800 | 1 910 | 2 000 | + 5,0% |
| | Muret | 2 840 | 3 050 | 2 880 | 2 830 | - 0,1% |
| 32 Gers | Auch | 2 070 | 2 120 | 1 970 | 2 020 | - 0,8% |
| | L'Isle-Jourdain | 610 | 650 | 630 | 640 | + 1,6% |
| | Condom | 630 | 660 | 670 | 680 | + 2,6% |
| | Fleurance | 500 | 520 | 520 | 550 | + 3,2% |
| 46 Lot | Cahors | 2 160 | 2 220 | 2 290 | 2 350 | + 2,9% |
| | Figeac | 700 | 740 | 670 | 740 | + 1,9% |
| | Gourdon | 330 | 350 | 340 | 380 | + 4,8% |
| | Gramat | 270 | 280 | 270 | 310 | + 4,7% |
| 65 Hautes-Pyrénées | Tarbes | 5 270 | 5 260 | 5 250 | 5 260 | - 0,1% |
| | Lourdes | 2 830 | 2 750 | 2 690 | 2 620 | - 2,5% |
| | Aureilhan | 670 | 710 | 680 | 690 | + 1,0% |
| | Bagnères-de-Bigorre | 730 | 840 | 830 | 850 | + 5,2% |
| 81 Tarn | Albi | 4 640 | 4 880 | 4 800 | 4 880 | + 1,7% |
| | Castres | 4 220 | 4 380 | 4 280 | 4 260 | + 0,3% |
| | Gaillac | 1 660 | 1 700 | 1 640 | 1 630 | - 0,6% |
| | Graulhet | 1 550 | 1 510 | 1 480 | 1 640 | + 1,9% |
| 82 Tarn-et-Garonne | Montauban | 6 650 | 7 320 | 7 300 | 7 370 | + 3,5% |
| | Castelsarrasin | 1 440 | 1 560 | 1 590 | 1 590 | + 3,4% |
| | Moissac | 1 690 | 1 770 | 1 890 | 2 190 | + 9,0% |
| | Caussade | 720 | 790 | 800 | 810 | + 4,0% |

Les allocataires Caf 2014

| Département | Libellé géographique | Nb d'allocataires | Nb de personnes couvertes | Nb de personnes couvertes à bas revenus | Nb d'allocataires AF versable | Nombre d'allocataires PAJE versable | Nombre de foyers avec RSA socle |
|-----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| 09 Ariège | CPU principale | 1 256 | 3 834 | 1 017 | 664 | 302 | 190 |
| | Esp. rural | 9 782 | 24 727 | 9 659 | 3 649 | 1 605 | 2 212 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 9 546 | 22 217 | 8 638 | 3 052 | 1 319 | 2 054 |
| | UU principale | 5 556 | 13 242 | 5 167 | 1 865 | 900 | 1 192 |
| | Total 09 | 26 140 | 64020 | 24481 | 9 230 | 4 126 | 5 648 |
| 12 Aveyron | CPU principale | 4 478 | 14 480 | 1 994 | 2 722 | 1 127 | 183 |
| | Esp. rural | 10 773 | 30 454 | 7 626 | 4 993 | 2 173 | 880 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 14 264 | 35 242 | 11 035 | 5 216 | 2 335 | 1 780 |
| | UU principale | 10 485 | 22 583 | 6 492 | 2 949 | 1 472 | 835 |
| | Total 12 | 40 000 | 102 759 | 27 147 | 15 880 | 7 107 | 3 678 |
| 31 Haute-Garonne | CPU principale | 46 509 | 144 781 | 27 222 | 26 237 | 10 681 | 4 122 |
| | Esp. rural | 5 339 | 13 683 | 4 805 | 2 093 | 843 | 877 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 9 006 | 21 365 | 8 047 | 3 004 | 1 324 | 1 660 |
| | UU principale | 213 241 | 466 853 | 137 991 | 61 104 | 31 912 | 29 989 |
| | Total 31 | 274 095 | 646 682 | 178 065 | 92 438 | 44 760 | 36 648 |
| 32 Gers | CPU principale | 1 979 | 6 273 | 1 170 | 1 150 | 460 | 153 |
| | Esp. rural | 11 650 | 31 266 | 9 073 | 4 949 | 2 026 | 1 433 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 8 320 | 22 135 | 5 881 | 3 502 | 1 519 | 983 |
| | UU principale | 5 598 | 11 320 | 4 094 | 1 357 | 644 | 829 |
| | Total 32 | 27 547 | 70 994 | 20 218 | 10 958 | 4 649 | 3 398 |
| 46 Lot | CPU principale | 2 719 | 8 352 | 1 965 | 1 448 | 621 | 275 |
| | Esp. rural | 9 918 | 26 219 | 8 628 | 4 041 | 1 697 | 1 426 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 7 524 | 17 962 | 5 321 | 2 582 | 1 160 | 831 |
| | UU principale | 5 117 | 10 811 | 4 312 | 1 360 | 619 | 890 |
| | Total 46 | 25 278 | 63 344 | 20 226 | 9 431 | 4 097 | 3 422 |
| 65 Hautes-Pyrénées | CPU principale | 4 689 | 15 053 | 2 761 | 2 731 | 1 151 | 335 |
| | Esp. rural | 6 882 | 18 693 | 4 926 | 2 981 | 1 270 | 625 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 10 457 | 23 865 | 7 768 | 3 296 | 1 372 | 1 229 |
| | UU principale | 18 047 | 38 255 | 14 471 | 4 796 | 2 423 | 2 908 |
| | Total 65 | 40 075 | 95 866 | 29 926 | 13 804 | 6 216 | 5 097 |
| 81 Tarn | CPU principale | 3 309 | 10 137 | 2 036 | 1 782 | 763 | 290 |
| | Esp. rural | 13 758 | 38 537 | 11 144 | 6 226 | 2 624 | 1 983 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 32 183 | 83 916 | 27 253 | 12 866 | 5 653 | 5 301 |
| | UU principale | 16 522 | 34 671 | 12 474 | 4 377 | 2 021 | 2 447 |
| | Total 81 | 65 772 | 167 261 | 52 907 | 25 251 | 11 061 | 10 021 |
| 82 Tarn-et-Garonne | CPU principale | 5 028 | 15 073 | 4 263 | 2 562 | 1 155 | 691 |
| | Esp. rural | 9 061 | 25 516 | 7 799 | 4 160 | 1 738 | 1 235 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 13 476 | 37 582 | 12 113 | 5 950 | 2 780 | 2 033 |
| | UU principale | 15 481 | 39 050 | 14 212 | 5 750 | 2 649 | 2 891 |
| | Total 82 | 43 046 | 117 221 | 38 387 | 18 422 | 8 323 | 3 650 |

Les allocataires Caf 2016

| Département | Libellé géographique | Nb d'allocataires | Nb de personnes couvertes | Nb de personnes couvertes à bas revenus | Nb d'allocataires AF versable | Nombre d'allocataires PAJE versable | Nombre de foyers avec RSA | Nombre de foyers avec PPA |
|-----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 09 Ariège | CPU principale | 1 339 | 3 908 | 1 051 | 668 | 268 | 186 | 327 |
| | Esp. rural | 10 573 | 25 410 | 9 865 | 3 619 | 1 528 | 2 269 | 2 769 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 10 320 | 22 792 | 8 719 | 3 029 | 1 229 | 2 092 | 2 465 |
| | UU principale | 5 895 | 13 407 | 5 101 | 1 824 | 820 | 1 116 | 1 447 |
| | Total 09 | 28 127 | 65 517 | 24 736 | 9 140 | 3 845 | 5 663 | 7 008 |
| 12 Aveyron | CPU principale | 4 773 | 14 793 | 1 929 | 2 746 | 1 066 | 188 | 755 |
| | Esp. rural | 11 488 | 30 670 | 7 832 | 4 875 | 2 048 | 986 | 2 293 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 15 227 | 35 712 | 11 322 | 5 138 | 2 142 | 1 756 | 3 411 |
| | UU principale | 11 542 | 23 805 | 6 723 | 3 030 | 1 363 | 893 | 2 663 |
| | Total 12 | 43 030 | 104 980 | 27 806 | 15 789 | 6 619 | 3 823 | 9 122 |
| 31 Haute-Garonne | CPU principale | 50 145 | 149 069 | 27 465 | 26 562 | 10 012 | 4 113 | 9 139 |
| | Esp. rural | 5 818 | 13 951 | 4 680 | 2 047 | 766 | 949 | 1 274 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 9 730 | 22 141 | 8 299 | 2 971 | 1 184 | 1 656 | 2 319 |
| | UU principale | 234 745 | 495 927 | 148 350 | 63 601 | 31 008 | 29 594 | 48 795 |
| | Total 31 | 300 438 | 681 088 | 188 794 | 95 181 | 42 970 | 36 312 | 61 527 |
| 32 Gers | CPU principale | 2 109 | 6 275 | 1 155 | 1 109 | 407 | 150 | 389 |
| | Esp. rural | 12 226 | 30 914 | 8 989 | 4 716 | 1 830 | 1 453 | 2 652 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 8 994 | 22 848 | 6 202 | 3 534 | 1 415 | 1 076 | 1 888 |
| | UU principale | 5 992 | 11 745 | 4 208 | 1 364 | 633 | 838 | 1 310 |
| | Total 32 | 29 321 | 71 782 | 20 554 | 10 723 | 4 285 | 3 517 | 6 239 |
| 46 Lot | CPU principale | 2 928 | 8 459 | 1 993 | 1 436 | 554 | 283 | 623 |
| | Esp. rural | 10 459 | 26 099 | 8 327 | 3 833 | 1 528 | 1 357 | 2 456 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 7 952 | 18 119 | 5 321 | 2 531 | 1 023 | 854 | 1 770 |
| | UU principale | 5 631 | 11 339 | 4 563 | 1 372 | 558 | 902 | 1 310 |
| | Total 46 | 26 970 | 64 016 | 20 204 | 9 172 | 3 663 | 3 396 | 6 159 |
| 65 Hautes-Pyrénées | CPU principale | 5 040 | 15 265 | 2 867 | 2 736 | 1 053 | 343 | 955 |
| | Esp. rural | 7 317 | 18 793 | 5 097 | 2 900 | 1 134 | 616 | 1 539 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 11 288 | 24 300 | 7 839 | 3 174 | 1 232 | 1 315 | 2 615 |
| | UU principale | 19 693 | 40 266 | 15 345 | 4 837 | 2 291 | 2 976 | 4 313 |
| | Total 65 | 43 338 | 98 624 | 31 148 | 13 647 | 5 710 | 5 250 | 9 422 |
| 81 Tarn | CPU principale | 3 533 | 10 209 | 2 105 | 1 773 | 708 | 316 | 680 |
| | Esp. rural | 14 802 | 39 335 | 11 296 | 6 163 | 2 405 | 2 049 | 3 136 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 34 360 | 86 143 | 28 371 | 13 054 | 5 275 | 5 266 | 7 625 |
| | UU principale | 17 583 | 35 960 | 12 791 | 4 479 | 1 849 | 2 494 | 3 696 |
| | Total 81 | 70 278 | 171 647 | 54 563 | 25 469 | 10 237 | 10 125 | 15 137 |
| 82 Tarn-et-Garonne | CPU principale | 5 335 | 15 294 | 4 223 | 2 546 | 1 035 | 644 | 1 160 |
| | Esp. rural | 9 443 | 25 449 | 7 855 | 4 125 | 1 547 | 1 116 | 1 967 |
| | Esp. urbain (Reste de l') | 14 266 | 38 146 | 12 046 | 5 973 | 2 568 | 1 846 | 3 070 |
| | UU principale | 16 354 | 39 949 | 14 139 | 5 820 | 2 495 | 2 515 | 3 744 |
| | Total 82 | 45 398 | 118 838 | 38 263 | 18 464 | 7 645 | 6 121 | 9 941 |

Directeurs de la publication :

Jean-Charles Piteau (Caf31) ; Yann Cabrol (aua/T).

Équipe projet :

Aurélie Boyer, Élodie Frances (Caf31) ;
Vincent Ance, Mélanie Le Bas, Yoan Thyssier (aua/T).

Mise en page : Frédéric Bastier (aua/T).



aua / T

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 05 62 26 86 26 - www.aa-toulouse.org